

The background of the entire page is a close-up photograph of several colorful clay stars in yellow, red, blue, and green, scattered on a light-colored surface. A white rectangular box with a thin black border is centered on the page, containing the title and subtitle.

LIVRE BLANC

ÉDUCUER À LA LAÏCITÉ & AUX **FAITS RELIGIEUX** : *quelles bonnes pratiques ?*

ENQUÊTE

IL FAUT SE LANCER !

Pourquoi ce livre-blanc ?

À son lancement, ENQUÊTE s'est développée autour de l'animation d'ateliers pour enfants pour aborder les questions de laïcité et faits religieux. Partis de Paris, les ateliers se sont ensuite diffusés sur le territoire. S'adressant initialement aux enfants de fin de primaire (8-12 ans), nos formats se sont développés pour s'adresser aussi aux adolescents. Nous avons par ailleurs investi le champ scolaire. Et, aujourd'hui, nous développons des outils et animons des formations auprès des professionnels éducatifs, en enseignants ou non.

L'année scolaire 2016-17, nos ateliers nous ont permis de toucher 815 jeunes. Pour autant, une classe d'âge compte environ 800 000 personnes ! Nous sommes loin du compte...

Pourtant, un mouvement s'amorce, notamment grâce au réseau de partenaires qui se tisse sur le territoire. Un réseau qui rassemble des personnes et structures extrêmement diverses et complémentaires. En cohérence avec leurs identités et objectifs, celles-ci perçoivent l'intérêt d'aborder les faits religieux dans leurs missions éducatives pour mieux éduquer à la laïcité et s'en saisissent avec intelligence et pragmatisme.

Afin d'amplifier ce mouvement, nous avons souhaité les réunir lors d'une journée de réflexion et d'échanges le 9 juin 2018, afin de :

- > mettre en avant **les bonnes pratiques qu'elles ont pu initier**, notamment sur les points qui peuvent inquiéter les structures éducatives,
- > favoriser le **renforcement d'un réseau** d'éducateurs (animateurs, responsables jeunesse, enseignants, etc.) travaillant sur ces questions,
- > permettre la **diffusion d'un message** concernant l'importance et la faisabilité de l'éducation des enfants à la laïcité par l'abord ou l'enseignement des faits religieux.

Ce livre blanc est le fruit de ces échanges.

Le sujet est complexe et nous en avons bien conscience. Il fait peur, génère des débats passionnés comme des tensions, parfois violentes. Les éducateurs se sentent parfois seuls ou désarmés pour l'aborder avec les jeunes auxquels ils s'adressent. Pourtant, il y a urgence à s'en saisir, pour en faire un sujet dont on peut parler. Pour éduquer à la laïcité.

La bonne nouvelle ?

Des solutions existent ! Elles sont construites, expérimentées, adaptées, déployées, par de nombreux éducateurs, dont les enseignants, et de nombreuses structures sur le territoire.

Il s'agit ici de les rendre visibles, d'analyser leur processus d'élaboration, leur impact positif mais aussi les difficultés rencontrées par les professionnels et les moyens mis en œuvre avec succès pour les dépasser.

Il s'agit ici de donner à voir, d'inspirer et de donner envie !

Cette éducation à la laïcité et aux faits religieux ne peut plus rester marginale.

S'il ne s'agit pas d'en faire le « seul » sujet à aborder, il est essentiel qu'il se déploie, que chaque éducateur se sente en mesure de s'en saisir. Parce que cette éducation constitue un champ important de l'éducation à la citoyenneté, au côté de l'éducation à la mixité sociale, contre le racisme et l'antisémitisme, à l'égalité filles-garçons, contre l'homophobie, etc.

Il faut se lancer !

Qui est ENQUÊTE ?

ENQUÊTE, association créée en 2010, développe des outils et propose des formations à destination des professionnels éducatifs pour aborder les questions de laïcité et de faits religieux avec les enfants et adolescents. Elle s'appuie sur des pédagogies actives et des outils ludiques pour traiter de ces sujets d'un point de vue non confessionnel et par le biais de la connaissance.

Il s'agit de faire en sorte que les enfants et les adolescents, citoyens en devenir, comprennent le monde dans lequel ils évoluent et parlent sereinement de la laïcité, des croyances et des convictions. L'objectif est qu'ils comprennent que la laïcité est un cadre qui garantit la liberté de conscience et de culte et l'égalité entre toutes les personnes. Et par là, qu'ils acceptent la pluralité des convictions et apprennent que chacun entretient un rapport personnel à celles-ci.

L'association bénéficie, entre autres, de l'agrément de l'Éducation Nationale, du soutien de l'Observatoire de la laïcité et est lauréate de l'initiative présidentielle "La France s'engage".

Nous intervenons à travers trois axes :

- > la création d'**outils à destination des enseignants et éducateurs** : des ateliers ludiques (une trentaine d'ateliers dans dix villes cette année), *L'Arbre à défis* - un jeu pour aborder, en cohérence avec les programmes, ces sujets en classe -, un pack numérique "Vinz et Lou, laïcité et faits religieux", des fiches pédagogiques de connaissances, un documentaire pour les enseignants d'histoire accompagné de séquences pédagogiques, des ateliers-débats avec les adolescents...
- > la **formation**, avec des interventions aussi bien en formation initiale et continue des enseignants (dans sept Espé - École Supérieure du Professorat et de l'Éducation), qu'auprès d'acteurs du champ éducatif (centres sociaux, associations familiales, Fédération Française de Football, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Unis-Cité...).
- > la **recherche-action**, avec, notamment, une thèse en cours sur l'enseignement des faits religieux et l'éducation à la laïcité à l'école élémentaire, en collaboration avec le GSRL (Groupe Sociétés, Religions, Laïcités), laboratoire de recherche du CNRS et de l'École Pratique des Hautes Études et l'accompagnement d'un comité scientifique, composé de chercheurs spécialistes des faits religieux et de la laïcité, soucieux de rendre accessibles au plus grand nombre ces sujets.

CONTEXTE



Depuis plusieurs années, de vives et nombreuses discussions sur la laïcité et la place des religions dans la société française animent le débat public. Or souvent, les positions idéologiques et théoriques qui contribuent à définir la laïcité ne prennent pas suffisamment en compte les représentations plurielles de la laïcité comme des religions, ni les observations de terrain et les réalités multiples.

Ainsi, certains discours, notamment sur l'École républicaine, témoignent d'une méconnaissance de la laïcité et des religions. Ils traduisent une méfiance à l'égard du religieux en général, nourrie par une peur de l'islam en particulier. La persistance et le foisonnement des discussions sur ces sujets attestent de leur complexité et nourrissent une mécompréhension de la laïcité. Elle est trop souvent perçue, négativement, comme une série d'interdictions ou un outil d'exclusion. Il est important d'expliquer qu'elle garantit aux citoyens français le droit de croire ou de ne pas croire et de déterminer librement leur mode de vie.

Ces méconnaissances nourrissent des incompréhensions parfois sources de tensions qui rendent difficile la prise en charge de ces sujets par les éducateurs. Pourtant, il revient à ces derniers de présenter aux enfants et aux adolescents, la pertinence et l'utilité concrète de la laïcité dans le quotidien de chaque citoyen.

Les enjeux concernant cette éducation se retrouvent dans des champs divers.

ENFANTS ET ADOLESCENTS, DES CIBLES PERTINENTES POUR DIFFÉRENTES RAISONS

Les enfants de fin de primaire posent très tôt des questions au sujet du religieux dans leur environnement; ils se montrent curieux et sensibles à ces thématiques. Ils disposent d'une capacité à conceptualiser assez facilement mobilisable qui leur permet d'appréhender ces thématiques complexes. On rencontre chez eux une appétence et une curiosité dégagées des contingences adolescentes.

Les adolescents sont aussi travaillés par ces problématiques; elles s'articulent souvent aux questionnements de construction identitaires et à une réflexion politique qui se déploie. Elles s'inscrivent aussi au sein de phénomènes de groupe qui rendent parfois ces sujets sensibles.

Pour ces deux groupes, au-delà de ce qui peut être transmis dans le cadre familial ou d'un enseignement proprement confessionnel, il n'existe malheureusement que peu d'espace pour aborder ces questions de laïcité articulées à une découverte et compréhension des faits religieux, dans une approche non-confessionnelle..

CHAMP SCOLAIRE & NON SCOLAIRE, UNE ARTICULATION COMPLÉMENTAIRE

La question de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux traverse aussi bien le champ scolaire que le champ éducatif non-scolaire (péri- et extrascolaire). Outre la présence de ces thématiques dans les programmes du 1^{er} comme du 2nd degré, souvent à rappeler, la centralité de la mission de l'école dans cette éducation est à souligner. Elle est le cadre d'une culture et d'une ambition commune pour tous les enfants.

Pour autant, les questionnements se retrouvent aussi dans le cadre péri- et extra-scolaire (centres sociaux, associations éducatives, clubs de football, Protection Judiciaire de la Jeunesse...). Et ces acteurs jouent un rôle majeur pour accompagner les jeunes dans le déploiement de compétences complémentaires à celles de l'école et travailler en faveur du vivre-ensemble.

Cette mobilisation des différents acteurs éducatifs, complémentaires des familles, sur tous les fronts est essentielle pour porter l'ambition d'une éducation de tous à la laïcité et aux faits religieux.

DES DÉCLINAISONS À PENSER SELON LES STRUCTURES ÉDUCATIVES

Pour favoriser le déploiement de cette éducation, les actions éducatives doivent être pensées et conçues en cohérence avec les missions des structures. Elles doivent faire l'objet d'une réflexion collective, portée par la structure pour apporter une réponse cohérente et partagée et s'inscrire dans une vision politique clairement énoncée.

DES PROFESSIONNELS ÉDUCATIFS À ACCOMPAGNER

Qu'ils soient enseignants, animateurs, éducateurs, travailleurs sociaux, bénévoles, ils constituent les chevilles centrales du dispositif pour accompagner les enfants et jeunes dans leurs questionnements, leur compréhension du monde et leur engagement dans la vie sociale et politique de notre pays, en cohérence avec la mission éducative de leur structure. C'est pourquoi leur formation - tant initiale que continue - et leur outillage sont essentiels pour leur permettre de prendre en charge cette éducation à la laïcité et aux faits religieux, socialement sensible. La question de leur positionnement sur ces thématiques, qui les inquiètent souvent, doit être abordée avec eux. Ils doivent être considérés comme le maillon d'une politique institutionnelle clairement définie.

LES PARENTS

Les éducateurs appréhendent le dialogue avec les parents sur ces sujets: ils se sentent mal à l'aise avec une offre éducative qu'ils ont du mal à articuler avec celle des familles. Or, cette difficulté est souvent surestimée. La très grande majorité des parents perçoivent le bien-fondé de l'enseignement des faits religieux pour éduquer à la laïcité si on prend le temps d'en expliquer les objectifs et modalités.

LES POUVOIRS PUBLICS : L'IMPORTANCE D'UN DISCOURS CLAIR

Afin de promouvoir cette éducation, la formulation d'un message politique clair, qui rassure et encourage, est nécessaire. Il doit préciser les objectifs et modalités de cette éducation et l'âge à partir duquel, ce sujet doit être abordé. Sans nécessairement rechercher le consensus sur les diverses interprétations de la laïcité, il est essentiel que les pouvoirs publics expriment clairement la nécessité que tous les éducateurs abordent les faits religieux et la laïcité. Il s'agit ainsi de mobiliser, tant au niveau national que local, des acteurs et des moyens et de favoriser le partage des objectifs et modalités avec les citoyens et les structures éducatives.

Si on souhaite encourager l'adhésion des jeunes à la laïcité, il s'agit de ne pas uniquement aborder ces thématiques en cas de problèmes d'organisation de la vie collective ou de dialogue au sein des structures éducatives, et ainsi de favoriser l'apaisement. Il est important aussi de ne pas limiter cette éducation à certains quartiers où ces difficultés se manifestent particulièrement.

Il semble tout aussi essentiel de différencier cette éducation et ses objectifs de la prévention et de la lutte contre la radicalisation. Si l'éducation à la laïcité et aux faits religieux constitue un pan de la prévention primaire de la radicalisation, de nombreux autres facteurs, qui ne relèvent pas de l'éducation, sont déterminants dans l'emprise des discours extrémistes et surtout dans le passage à la violence.

C'est dans ces conditions que cette éducation contribuera à l'émergence d'une société résiliente sur ces sujets.

PROMOUVOIR "L'ACCEPTABILITÉ" DE CETTE ÉDUCATION

Les débats et perceptions relatives à la laïcité, particulièrement sensibles, opposent souvent des visions contradictoires. Ces questions socialement vives le sont à la fois dans le débat public, dans le champ académique et dans les savoirs scolaires. Les polémiques n'aident pas les professionnels de l'éducation, et notamment les enseignants, à se saisir de ces sujets, qui interfèrent parfois avec leurs propres convictions.

C'est pourquoi, plus que les débats théoriques de fonds (se mettre d'accord sur ce que devrait être la laïcité selon chacun), il semble important de rappeler la possibilité de se mettre d'accord sur les objectifs d'une éducation à la laïcité, c'est à dire la transmission de l'attachement à la liberté et à l'égalité, la compréhension et le respect des règles nécessaires à la vie collective, pour ensuite travailler ensemble aux modalités les plus efficaces de cette éducation. Et ainsi de mettre d'accord les parents, les familles, les éducateurs, les pouvoirs publics, etc.



LES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DES FAITS RELIGIEUX

DÉCOUVRIR LES FAITS RELIGIEUX POUR COMPRENDRE LE MONDE ET SAISIR SA COMPLEXITÉ ET SA DIVERSITÉ

Enseigner, ou aborder, les faits religieux dans une perspective laïque permet aux enfants et aux adolescents d'accéder à une culture commune et de comprendre les faits religieux au quotidien et dans l'actualité. Cela suppose, par exemple, d'apprendre les origines religieuses de l'organisation du temps et de l'espace ("Pourquoi est-on en 2018 ?" ; "Pourquoi la semaine compte-t-elle 7 jours ?") ou de comprendre les pratiques religieuses qu'ils rencontrent ou dont ils entendent parler : les grandes fêtes religieuses, comme Yom Kippour, Pâques ou l'Aïd-el-Kébir.

Cette éducation permet aux enfants de déchiffrer les pratiques religieuses et d'échapper à une vision essentialiste des croyances religieuses et des convictions. Il est important de faire apparaître que chaque membre d'une religion entretient un rapport personnel et intime à sa religion et à ses textes, à ses croyances et à ses pratiques. Cette diversité se retrouve chez les athées et les agnostiques.

Une telle approche permet à la fois de déconstruire des préjugés et d'éviter les propos normatifs ou prescriptifs. Un des objectifs est de faire comprendre aux enfants que les religions se transforment dans le temps et qu'il existe une diversité interne à chacune d'elles. Il s'agit également d'apprendre à bien nommer les choses pour dissiper les confusions et les préjugés : savoir distinguer la nationalité, l'origine géographique et la conviction.

PARLER DE LA LAÏCITÉ ET DES FAITS RELIGIEUX POUR FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE

Ainsi, on peut amener les enfants à comprendre qu'il existe de nombreuses croyances religieuses et convictions, qu'il est possible d'en parler avec ses camarades sans nécessairement remettre en question les siennes.

Il s'agit non seulement d'apporter des connaissances sur ces sujets et d'en montrer la complexité, mais aussi de lever les gênes que

ces thématiques entraînent, d'en parler sereinement pour calmer les polémiques et les tensions qu'ils suscitent. L'articulation de l'éducation à la laïcité à l'enseignement, ou l'abord, laïque des faits religieux permet un apprentissage pratique, un exercice de la laïcité.

Il est essentiel d'amener les enfants à prendre conscience qu'ils peuvent être porteurs d'une conviction très importante pour eux, pour leur famille et leur entourage, en ce qu'elle donne un sens à leur vie et indique des règles de conduite, mais qu'ils ne pourront jamais en démontrer la vérité. C'est un domaine dans lequel personne ne peut convaincre l'autre qu'il a raison. C'est la différence entre savoir et croire. Il n'y a donc pas de convictions plus légitimes que d'autres. Avoir des convictions différentes ne rend pas les enfants étrangers les uns aux autres : ils ont souvent des goûts en commun (des plats, des musiques, des sports, etc.), partagent tous des réalités fondamentales (l'attachement à sa famille et à ses amis) et des valeurs morales comme la sensibilité aux injustices, la curiosité de l'autre, etc.

...ET PAR LÀ, COMPRENDRE LA LAÏCITÉ POUR L'APPRÉCIER

Éduquer les enfants à la laïcité leur permet de dépasser les discours politiques et médiatiques dont elle fait l'objet. Il s'agit de leur apprendre que la laïcité n'est pas une conviction, mais un cadre juridique conçu pour assurer la liberté et l'égalité de tous, quelle que soit la conviction de chacun. Pour qu'ils en comprennent le sens, il faut leur présenter de manière concrète l'utilité de la laïcité dans une société pluraliste. Éduquer à la laïcité suppose de raconter ses origines, ses évolutions, et de l'inscrire dans un ensemble plus large, celui des valeurs républicaines que l'enseignant ou l'éducateur doit transmettre : la laïcité garantit la liberté de conscience et de culte de tous les habitants et leur égalité devant la loi dans un souci de fraternité.

Il faut alors non seulement dissiper les erreurs sémantiques (être laïque ne signifie pas être athée), mais aussi leur expliquer que la neutralité des agents de l'État, notamment des professeurs, ainsi que la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux ostensibles à l'école publique, ne leur interdit pas de parler des convictions et que l'école, comme les autres éducateurs qu'ils fréquentent, sont aussi là pour leur apporter des connaissances sur les faits religieux.



NOTRE CHARTRE

NOTRE AMBITION COMMUNE

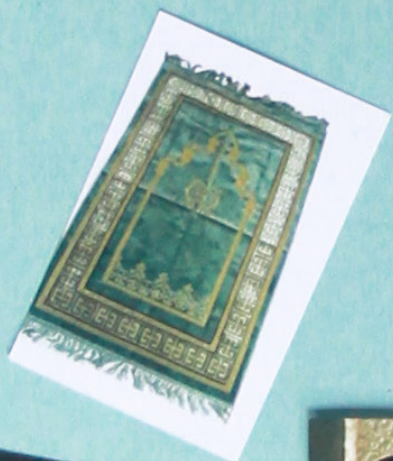
Faire en sorte que :

- chaque enfant, au cours de son parcours éducatif ait appris à parler sereinement de la laïcité et des faits religieux, des croyances et des convictions ;
- chaque enfant accepte la pluralité des convictions et le fait que chacun entretient un rapport personnel à celles-ci ;
- et par là, chaque enfant comprenne que la laïcité est un cadre qui garantit la liberté de conscience et de culte et l'égalité entre toutes les personnes.

NOS PRINCIPES D'ACTION

- S'adresser aux enfants dès le primaire et s'appuyer sur des modalités et contenus adaptés à l'âge des enfants pour les faire entrer étape par étape dans la complexité ;
- Articuler l'abord ou l'enseignement des faits religieux à l'éducation à la laïcité ;
- Développer des pédagogies actives, qui passent par le jeu et l'apprentissage du débat démocratique et qui s'appuient sur des questions rencontrées dans leur quotidien par les enfants ;
- Déployer cette éducation dans le respect de l'autorité parentale et de la liberté de conscience de l'enfant ;
- Insister sur la neutralité des éducateurs, non pas uniquement comme une obligation pour ceux travaillant dans une structure publique ou appliquant une politique de neutralité, mais comme une opportunité éducative d'aborder ces sujets sur le plan de la connaissance et dans une approche qui permet la distanciation ;
- Prendre en compte la spécificité des structures dans lesquelles cette éducation est développée et proposer des outils adaptés à ces spécificités.

ENSEIGNER LES FAITS RELIGIEUX POUR ÉDUCUER À LA LAÏCITÉ





En tant qu'historien de l'éducation, je vais commencer par poser une question d'ordre historique, en me centrant d'abord sur l'école : **l'école républicaine s'est-elle toujours préoccupée d'éduquer à la laïcité ?** La réponse est complexe. Dès sa constitution, l'école républicaine a proclamé haut et fort son caractère laïque, elle en a fait son emblème, son "caractère propre" (comme on dit de l'école privée sous contrat qu'elle peut conserver son "caractère propre", par exemple religieux). Elle en a fait son identité, au point qu'elle a pu être désignée familièrement et de façon métonymique par ce seul attribut : on allait à "la laïque". La laïcité était constitutive de l'identité professionnelle des instituteurs et les élèves, surtout dans les régions où la concurrence avec le privé religieux était forte, pouvaient en faire eux-mêmes un élément de leur identité scolaire. Bref, ceux qui fréquentaient l'école laïque – enseignants ou élèves – étaient en quelque sorte appelés à intérioriser son caractère laïque. La laïcité était certes pour l'école un cadre juridique et administratif régissant les programmes scolaires, les conditions d'évaluation et d'admission des élèves ou de recrutements des enseignants. Mais elle n'a pas été que cela. Elle eût aussi, dès ses commencements, et peut-être même surtout à ses commencements, une dimension profondément éducative. Il est significatif à cet égard que la première institution à avoir été laïcisée, en 1882, 23 ans avant 1905, 23 ans avant la laïcisation de l'État en général, ait été justement l'école ; significatif que les républicains aient commencé à séparer l'Église de l'école avant de se résoudre à la séparer complètement de l'État.

En somme, **la laïcité scolaire n'a jamais été simplement la neutralité scolaire**, un simple cadre non confessionnel à l'intérieur duquel les apprentissages devaient désormais se dérouler. Dès ses débuts, à la fin du XIX^e siècle, elle a voulu faire de ce cadre même **l'expression symbolique de la supériorité du régime républicain**, le concentré des valeurs qui le constituent et que son école se donnait la tâche de transmettre. Certes, à l'époque, cela ne valait que pour l'école primaire. La laïque, c'était, et ce n'était que, l'école communale. L'enseignement secondaire (les lycées), qui ne scolarisaient qu'une petite élite sociale, avaient d'autres marqueurs culturels symboliques (notamment les humanités classiques). Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale, quand a commencé à se construire ce que nous appelons aujourd'hui le système éducatif, que la laïcité est, peu à peu, devenue une problématique commune à tous les degrés d'enseignement. Il n'en reste pas moins que, pour le primaire, la laïcité pouvait apparaître dès l'origine comme l'esprit même de l'école républicaine, consubstantiellement liée à son projet éducatif déclaré.

C'est pourquoi, à la question de savoir si l'école (en tout cas l'école primaire) s'était toujours préoccupée d'éduquer à la laïcité, on peut bien répondre par l'affirmative. Mais en même temps – et c'est en cela que la question et sa réponse sont plus complexes qu'il ne semble – précisément dans la mesure où la laïcité donnait sens au projet éducatif républicain, elle n'était pas un objet d'éducation programmé. **C'est parce que la laïcité imprégnait pour ainsi dire le projet éducatif global qu'elle n'avait pas besoin d'être un objet explicite d'éducation et d'apprentissage.** Ni dans le programme d'instruction morale et civique de l'école primaire, ni dans celui des écoles normales d'instituteurs, on ne trouvait quelque chose qui ressemble à une "éducation à la laïcité". La laïcité n'était pas un élément identifié comme tel dans le curriculum scolaire.

Or, nous sommes aujourd'hui dans une configuration toute différente, voire opposée. L'école se donne explicitement le but d'éduquer à la laïcité, de transmettre "les valeurs de la République". La laïcité est devenue un objet sinon d'enseignement, du moins d'apprentissage, et l'administration scolaire produit des documents précisément destinés à être des ressources pédagogiques pour un tel apprentissage (la charte de la laïcité en est une illustration

exemplaire). Sans entrer dans le détail des raisons qui expliquent un tel changement, il me semble qu'ici deux facteurs se conjuguent :

1. Une pluralité de convictions et de références culturelles de plus en plus visible et affichée et donc un "monde commun" plus problématique qu'il n'a jamais été.
2. Un mouvement de désinstitutionnalisation de l'école, l'espace et l'ordre scolaires s'étant fortement, depuis la III^e République, désacralisés, ayant perdu de leur solennité, les élèves et leurs familles y étant de plus en plus considérés comme des usagers et les enseignants comme des acteurs qu'il s'agit de professionnaliser le mieux possible en fonction d'un référentiel de compétences à acquérir, plutôt que comme des éducateurs dont il s'agit de solliciter la vocation (un des marqueurs les plus significatifs de ce processus de désinstitutionnalisation étant le passage de la vocation à la professionnalisation, c'est-à-dire en somme de l'engagement à l'expertise ou si on préfère de l'éthique à la technique).

Dans une telle école désacralisée, professionnalisée, ouverte à la diversité, **la laïcité cesse d'être une donnée structurante, un présupposé institutionnel** qu'on pourrait repérer dans la vie ordinaire des écoles, le sérieux et la dignité de leurs maîtres et ces sortes de "cérémonies républicaines", comme la distribution des prix, dont seuls les plus âgés gardent aujourd'hui le souvenir. Elle n'est plus un "déjà-là". Elle n'imprègne plus le milieu éducatif que constitue l'école. Les écoles ne sont plus ce que Péguy disait des écoles normales (dans le texte où il parle des "hussards noirs"), à savoir des "foyers de laïcisation", c'est-à-dire un univers symbolique. Et c'est fondamentalement parce qu'elles ne le sont plus qu'il faut désormais apprendre la laïcité aux élèves, que la laïcité devient quelque chose à viser, à construire, qu'il s'agit d'en faire un objet d'éducation. C'est parce qu'on ne peut plus la présupposer qu'il faut avoir le projet explicite d'y éduquer. Par définition, l'école ne se donne pour projet de faire apprendre que ce qu'elle estime nécessaire de savoir et qui commence donc par manquer aux élèves. Inscrire la laïcité dans le curriculum prescrit de l'école, c'est d'abord signifier l'existence d'un manque qu'il s'agit de combler. Projeter d'éduquer à la laïcité, c'est d'abord prendre acte de ce manque et comprendre que c'est lui qui rend ce projet légitime. Il faut aujourd'hui éduquer à la laïcité parce que nous ne reviendrons plus aux écoles normales de Péguy ni aux "hussards noirs" de la République ; parce que la laïcité ne fait plus partie de l'univers de symbolique de l'école et sans doute même, plus profondément encore, parce que l'école a cessé d'être un univers symbolique.

La disparition de cet univers symbolique de l'école a des répercussions en dehors de l'école. La question "laïque" du vivre ensemble se pose aussi dans les centres sociaux, les municipalités, les associations, les clubs sportifs... Parce qu'ils rencontrent les mêmes problèmes, les mêmes manques ? Parce qu'ils ont à faire à la même diversité religieuse et culturelle et aux revendications particularistes qui parfois les accompagnent ? Parce qu'ils sont confrontés à la même crise du monde commun ? Sans doute. Mais plus profondément encore parce que la désinstitutionnalisation de l'école a entraîné une dévolution de ses traditionnelles fonctions de socialisation vers ces différents organismes : c'est en un mot à la société civile de prendre, au moins en partie, en charge ce qui était naguère au cœur de ce que François Dubet appelle le "programme institutionnel" de l'école.

Jules Ferry voulait que les instituteurs fussent éducateurs, qu'il n'y eût pas besoin de porter soutane pour être éducateur, que les enseignants de "la laïque" prissent à leur propre compte un projet éducatif dont l'Église ne saurait avoir le monopole. Mais tout se passe aujourd'hui comme si cet éducateur laïque était sorti de l'école, comme s'il se trouvait dans les centres sociaux, les services culturels des villes, les associations, les organismes sportifs.... Ou, pour dire la même chose mais plus exactement peut-être : le souhait de Ferry était

que l'éducation passe de l'Église à l'École, laquelle prenant alors à son compte les attributs institutionnels de l'Église en les transformant, la laïcité étant l'opérateur de cette transformation. L'engagement de l'instituteur remplaçait celui du prêtre mais se pensait toujours sous la catégorie de la vocation ; les idéaux terrestres des bienfaits moraux de l'instruction et du progrès remplaçaient les idéaux célestes de la religion mais se pensaient toujours en termes d'idéal. Bref, l'institution laïque qu'était devenue l'école pouvait éduquer les enfants à la place de l'institution religieuse précisément parce qu'elle laissait la place intacte, c'est-à-dire intacte la forme même qui caractérise une institution. L'éducation laïque taillait ses habits neufs dans le patron fourni par l'éducation chrétienne ; c'était à cette condition même qu'elle a pu la concurrencer.

Or, ce que j'ai voulu pour l'instant montrer, c'est que la disparition ou au moins l'affaiblissement d'un tel programme institutionnel a fait que **l'école cesse de plus en plus d'être un foyer d'éducation laïque** et que cela entraîne deux conséquences majeures :

1. L'École ne renonce pas à éduquer à la laïcité mais, en proie à un processus de désinstitutionnalisation, elle fait désormais de cette éducation non plus le bain dans lequel s'immergent les élèves mais **un objet à construire** en s'efforçant de le soumettre à des procédures pédagogiques explicites.
2. Cette fonction éducative **migre hors l'école** et tend à être également dévolue à des organismes sociaux ou associatifs, demandeurs des mêmes procédures pédagogiques explicites, ou de procédures analogues (et une des missions de ENQUÊTE est justement de contribuer à les leur fournir).
3. Dans les deux cas, à l'école et hors l'école, le projet d'éducation à la laïcité prend racine dans la conscience d'un manque né du processus même de désinstitutionnalisation : manque, au fond, d'un lien social qu'il s'agit de nouer sans qu'on puisse désormais le présupposer.

Reste à déterminer les conditions qui peuvent permettre à une telle éducation d'atteindre son but. Je soutiens que l'enseignement des faits religieux est précisément une de ces conditions, et peut-être même une condition privilégiée. C'est cette thèse que je vais maintenant développer.

Sauf à tomber dans la pure édification orale, voire le prêchi-prêcha laïque, **l'éducation à la laïcité doit passer par la médiation de savoirs**, c'est-à-dire par des enseignements. Il y a des choses à savoir sur la laïcité, sur son histoire, ses dispositions juridiques, ses penseurs, etc. Mais d'un autre côté, éduquer à la laïcité ne consiste pas simplement à dispenser de tels enseignements. À travers lui, il s'agit de faire comprendre la valeur et l'intérêt qu'il y a pour chacun d'entre nous à vivre dans un régime de laïcité. Éduquer à la laïcité, c'est l'enseigner, mais c'est aussi donner à cet enseignement une orientation axiologique et normative, c'est-à-dire tout bonnement une orientation morale et civique. Et c'est précisément à ce point, je le crois, que nous rencontrons l'enseignement des faits religieux.

L'idée que l'enseignement des faits religieux est un moyen privilégié pour éduquer à la laïcité est une idée banale en apparence. On la trouve dans le rapport Debray : dans l'affirmation qu'il s'agit, avec un tel enseignement, de passer d'une "laïcité d'incompétence" à une "laïcité d'intelligence", au double sens du mot intelligence : "intelligence de" (compréhension d'un phénomène) et "intelligence avec" (relation avec autrui). Il s'agirait en somme d'aborder les faits religieux comme faits sociaux, historiques, culturels, anthropologiques ("intelligence de") et par là même comprendre la diversité des croyances des croyances et des convictions dans une société pluraliste et donc mieux vivre ensemble ("intelligence avec"). Suivre pourtant cette idée conduit à mes yeux à **une conception de l'enseignement des faits religieux qui n'est peut-être pas si banale.** C'est que enseigner les faits religieux pour éduquer

à la laïcité, c'est-à-dire articuler cet enseignement à cette éducation comporte me semble-t-il un certain nombre de conséquences relatives à ce qu'un tel enseignement doit être. La première de ces conséquences est qu'il **ne peut pas se réduire à sa fonction patrimoniale** que, depuis le rapport Joutard de 1989, puis le rapport Debray de 2002, on met d'ordinaire en avant. Lutter contre l'analphabétisme culturel en matière de religion, soit ; faire en sorte, comme dit R. Debray dans son rapport, que la Trinité ne soit pas pour les jeunes (parisiens) qu'une station de métro, soit aussi ; pouvoir comprendre enfin les Provinciales de Pascal, le Tartuffe de Molière ou la tentation de Saint Antoine de Flaubert, les Cènes ou les Annonciations si souvent peintes pendant la Renaissance italienne, soit encore. Mais au fond, cela relève de la culture générale qu'il est certes nécessaire de faire acquérir aux jeunes générations, sans qu'on voie le privilège dont pourrait se prévaloir à cet égard ou en ce domaine les faits religieux. Il me paraît tout aussi utile de savoir que la statue érigée place des Girondins, à Bordeaux, ne l'est pas à la gloire de l'équipe de football locale et que de savoir que la Trinité n'est pas qu'une station de métro. Et je ne vois pas en quoi l'analphabétisme culturel en jeu dans le premier cas diffère en nature de celui que R. Debray pointe dans le second.

En un mot, la finalité patrimoniale de la compréhension des faits religieux, dans leur dimension purement factuelle, ne saurait suffire à mettre cette compréhension au service d'une éducation à la laïcité. **L'enjeu social et éducatif d'un tel enseignement, ce ne sont pas les "faits" eux-mêmes, aussi laïquement enseignés qu'on veut l'admettre, mais ce qu'ils peuvent signifier pour des croyants de diverses croyances ou des non croyants et pour les rapports que les uns et les autres peuvent avoir entre eux.** À quel type de questions répondent les religions ? Comment distinguer une croyance d'un savoir ? Quel est le type de "vérité" auquel se réfère la croyance religieuse ? Pourquoi cette "vérité" n'est-elle pas universellement partagée ? Pourquoi d'autres que moi ne croient pas la même chose que moi ? Qu'est-ce qu'un athée ? En quoi croit-il ou ne croit-il pas ? Et en quoi le monde dans lequel nous vivons peut-il être commun à toute cette diversité ? Voilà me semble-t-il le genre de questions auquel un tel enseignement doit, en s'adaptant à l'âge des élèves, s'efforcer d'aborder. J'ajoute que c'est ce genre de questions qui fait sens pour les jeunes et de fait, je crois pouvoir dire que c'est elles qui les intéressent.

Dès que l'on sort de l'école, c'est-à-dire au fond de la sphère propre de l'enseignement, la seule dimension patrimoniale se révèle de façon plus aiguë encore insuffisante. Pourquoi ? Parce que dans les associations, les clubs, les activités extrascolaires, la question de la compréhension du Tartuffe ou de l'Annonciation de Léonard de Vinci ne se pose tout bonnement pas. Ce sont là des questions proprement et exclusivement scolaires. Se posent en revanche toutes les questions relatives à la compréhension par les jeunes du rapport de leurs croyances ou de leurs convictions avec d'autres qui ne les partagent pas. Aborder les phénomènes religieux, dans cette sphère extrascolaire, mais non extra-éducative, ce n'est pas à proprement parler l'enseigner. **C'est poser avec des enfants ou des adolescents la question des implications sociales de leur éventuelle religiosité** - c'est-à-dire de les aider à comprendre que le sens qu'ils donnent à leurs engagements convictionnels est singulier et ne les empêche pas de partager quelque chose avec d'autres qui n'ont pas le même engagement ou ne leur donnent pas le même sens.

C'est précisément me semble-t-il la façon dont ENQUÊTE envisage d'intervenir auprès d'associations, de centres sociaux, d'éducateurs PJJ, etc. et c'est précisément en cela que l'enseignement ou l'abord des faits religieux peut être au service d'une éducation à la laïcité. Mais c'est aussi cela même qui rend l'enseignement des faits religieux problématique. Aussi problématique qu'il est légitime en somme. Et dans ce caractère problématique réside peut-être un des freins à sa mise en pratique. Il ne faut pas faire comme si cet enseignement allait

de soi, précisément parce qu'il ne se contente pas de donner à tous, croyants ou non, l'accès à une partie du patrimoine culturel, parce qu'il n'a véritablement de sens que s'il aborde l'expérience religieuse dans ce qu'elle a de vécu et de subjectif et parce que la laïcité n'est pas seulement son cadre, mais bel et bien son enjeu.

Cela fait qu'on ne peut pas complètement se satisfaire d'une présentation de l'enseignement des faits religieux comme celle qu'on trouve dans le titre du rapport Debray: *"l'enseignement du fait religieux dans l'école laïque"*. Certes, mais cela ne fait justement de la laïcité qu'un cadre et tend à privilégier son but le moins éducatif, à savoir sa dimension patrimoniale. Parler d'un enseignement (ou d'un abord) des faits religieux pour une éducation à la laïcité, en vue d'une éducation à la laïcité, c'est dire me semble-t-il autre chose, et plus. Est-ce dire trop? Cela trahit-il une certaine conception d'une laïcité ouverte – trop ouverte peut-être – aux religions? Je ne le crois pas. Je crois même au contraire que c'est reconnaître que l'enseignement des faits religieux n'a pas sa fin et son intérêt en lui-même et qu'il ne doit intéresser l'école ou

l'éducation extrascolaire que parce qu'il s'efforce de faire mieux comprendre ce qui distingue et ce qui unit, effort dont on peut dire qu'il résume assez bien en somme l'idée laïque. Il ne s'agit pas d'une approche particulièrement favorable aux religions ; il s'agit simplement de prendre acte que la religion peut diviser la société et la République – ce que commence par faire le rapport Debray lui-même, et en ces termes mêmes – et de penser dès lors qu'il est utile voire indispensable de donner aux jeunes gens et aux jeunes filles une compréhension de leurs croyances qui n'entraîne pas une telle division. **ENQUÊTE ne prétend pas faire autre chose ni poursuivre d'autre but.** Cela ne suppose aucune prise de parti entre la "laïcité ouverte" ou la "laïcité fermée", entre deux visions de l'idéal républicain. Cela signifie simplement qu'on ne résoudra pas les problèmes posés à la République par ses divisions en faisant silence sur ce qui fait sens pour des jeunes et sans leur permettre d'ouvrir ce sens sur la possibilité d'un monde commun ou en tout cas apaisé. Autrement dit sans essayer de leur faire comprendre que ce qui les autorise à ne pas se ressembler ne les empêche pas pour autant de se rassembler.

Pierre Kahn

Président d'ENQUÊTE,

Philosophe,

Professeur émérite des universités
en sciences de l'éducation



UN FREIN INTERNE: LES RÉTICENCES DES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION

Les éducateurs font part de plusieurs types de réticences à dépasser pour mettre en œuvre des actions sur la laïcité et les faits religieux avec des jeunes.

1) LE MANQUE DE FORMATION

Ils font état d'un **besoin de connaissances** pour aborder ces sujets avec les jeunes : elles sont nécessaires pour expliquer, transmettre et se sentir en mesure de répondre à leurs questions. Ils soulignent aussi le besoin d'être accompagnés pour **réfléchir aux modalités pédagogiques** pour le faire : ils ont conscience qu'ils doivent s'interroger sur la manière de se positionner.

2) LA PEUR DE "FAIRE DES VAGUES"

La question de la **relation aux parents** est un autre frein : s'ils initient des actions éducatives, ils anticipent au mieux des questionnements, et au pire des oppositions potentiellement difficiles à dépasser. Ils ne sentent pas nécessairement armés pour les convaincre ou justifier leurs actions. Les inquiétudes peuvent aussi être liées aux **relations de travail** : comment convaincre des collègues qui seraient réticents à l'idée de lancer de telles actions ? La peur de mettre à mal des solidarités professionnelles et l'ambiance de travail est présente.

Au-delà des adultes, ils évoquent la peur **même des enfants et adolescents** auxquels ils s'adressent : comment gérer des questions complexes, des oppositions, des désaccords ? Comment organiser un débat sur un sujet aussi sensible ? Que faire si les jeunes s'opposent ? Comment cadrer la parole et les échanges, en l'inscrivant dans un objectif d'acquisition de connaissances ?

3) LA POLITISATION DU SUJET

Les débats médiatiques et politiques autour de la question de la laïcité, tant sur ce qu'elle est que sur ce qu'elle devrait être, inquiète les éducateurs. Comment **s'emparer d'un sujet socialement vif**, à propos duquel les avis sont tranchés et souvent opposés, un sujet souvent investi dans des débats politiques, parfois instrumentalisés ?

4) UNE DÉFINITION QUI LEUR SEMBLE FLOUE

Et, au-delà de ce débat politique, certes légitime mais déstabilisant pour des éducateurs, **la notion même de laïcité peut leur paraître floue**. Sa compréhension, même en terme légal, leur apparaît à géométrie variable, ce qui implique des questionnements concernant son application pratique, certaines circulaires pouvant poser question, par exemple, en termes de normativité.

> Néanmoins, ces freins peuvent être dépassés si des solutions pratiques sont investies :

5) RASSURER & FORMER

En tout premier lieu, il s'agit d'**accompagner les éducateurs pour les rassurer**. Proposer des **formations**, tant initiale que continue, pour acquérir des connaissances mais aussi pour préciser les objectifs et le positionnement est une première étape essentielle. C'est par elles qu'ils peuvent dépasser leurs propres peurs, et être en mesure d'aider leurs collègues à les dépasser à leur tour.

La **formulation d'un discours clair**, du pouvoir politique et des structures dans lesquelles ils travaillent, sur la légitimité de l'enseignement - ou l'abord - des faits religieux permet de lever certaines inquiétudes, notamment s'il



s'inscrit dans un objectif d'éducation à la laïcité. Il doit être couplé au **soutien de la hiérarchie** pour créer des espaces de confiance et aider à se lancer.

Enfin, ils soulignent l'importance de créer des espaces de partages et de soutiens entre professionnels pour assurer la pérennité du travail et affiner les actions éducatives mises en œuvre.

6) L'AUTOFORMATION : UNE RESSOURCE À CULTIVER

Si les éducateurs estiment essentiel de bénéficier de formation, il leur semble important, au-delà de ces temps, pour chacun de poursuivre individuellement ses propres recherches pour nourrir sur la durée le travail auprès des jeunes.

7) OUTILLER

Enfin, ils évoquent le **besoin de disposer d'outils variés, et adaptés** à la fois au contexte dans lequel ils exercent mais aussi aux diverses personnalités et profils des éducateurs.

UN FREIN EXTERNE: LES RÉTICENCES INSTITUTIONNELLES

Outre leurs réticences propres, les éducateurs en rencontrent dans les institutions dans lesquelles ils travaillent ou avec lesquelles ils collaborent.

1) LE CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIAL

Un frein concerne la compréhension globale de la **place du religieux dans la Cité** : la réticence à accepter sa présence ou sa visibilité ne facilite pas la légitimation de l'enseignement des faits religieux auprès des plus jeunes - même si les deux aspects diffèrent puisque cet enseignement concerne bien une transmission de connaissances sur ces sujets et non la promotion d'une conviction particulière. Cette réticence se retrouve dans les programmes scolaires, où la prescription concernant cet enseignement n'est pas évidente.

2) UN DÉCALAGE ENTRE LE CHAMP POLITIQUE ET LE TERRAIN

Les éducateurs notent une rigidité parfois affichée par les institutions et leurs représentants alors même que les acteurs de terrain se saisissent de ces thématiques, par choix ou par nécessité. *A contrario*, on assiste parfois à un décalage entre des volontés affichées et une mise en œuvre qui peine à réellement se déployer.

3) DES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Ils insistent sur l'importance de **peser politiquement** pour faire avancer les choses. Or, afin de s'assurer de soutiens dans les institutions, il faut disposer d'arguments convaincants. La « preuve par le faire » s'avère alors indispensable pour une stratégie de lobbying efficace. La collaboration entre structures permet, par ailleurs, de **renforcer l'autorité et la légitimité de « ceux qui font »**, en donnant plus de crédit à l'éducateur qui développe des actions dans le champ des faits religieux et de la laïcité. Plus largement, face aux oppositions institutionnelles, les **actions concrètes**, adaptées aux contextes, constituent des arguments solides et difficilement opposables. Bref, il s'agit de se lancer pour convaincre.

4) LE POIDS DE L'ORGANISATION DES INSTITUTIONS

Le **degré de liberté des individus** par rapport à leur institution est décisif : une faible marge d'autonomie ou de reconnaissance limite les initiatives des éducateurs. Il faut disposer d'une réelle légitimité au sein de celle-ci pour porter de telles actions dans un environnement hostile ou inquiet.

D'autre part, **l'organisation pratique** des institutions peut constituer un frein en soi. Un exemple : le flou des maquettes pédagogiques dans les Espé ne facilite pas la mise en œuvre d'un enseignement des faits religieux. Et des contraintes organisationnelles, de temps ou de salles disponibles peuvent freiner l'action.

L'argument financier est souvent mis en avant pour justifier de l'inaction, mais constitue, selon les éducateurs, une **stratégie d'évitement** face à des oppositions de fonds. Il peut être dépassé avec une réelle volonté de mener à bien les projets, mais peut aussi bien s'avérer infranchissable. Un « faux argument » qui impacte donc la mise en œuvre.

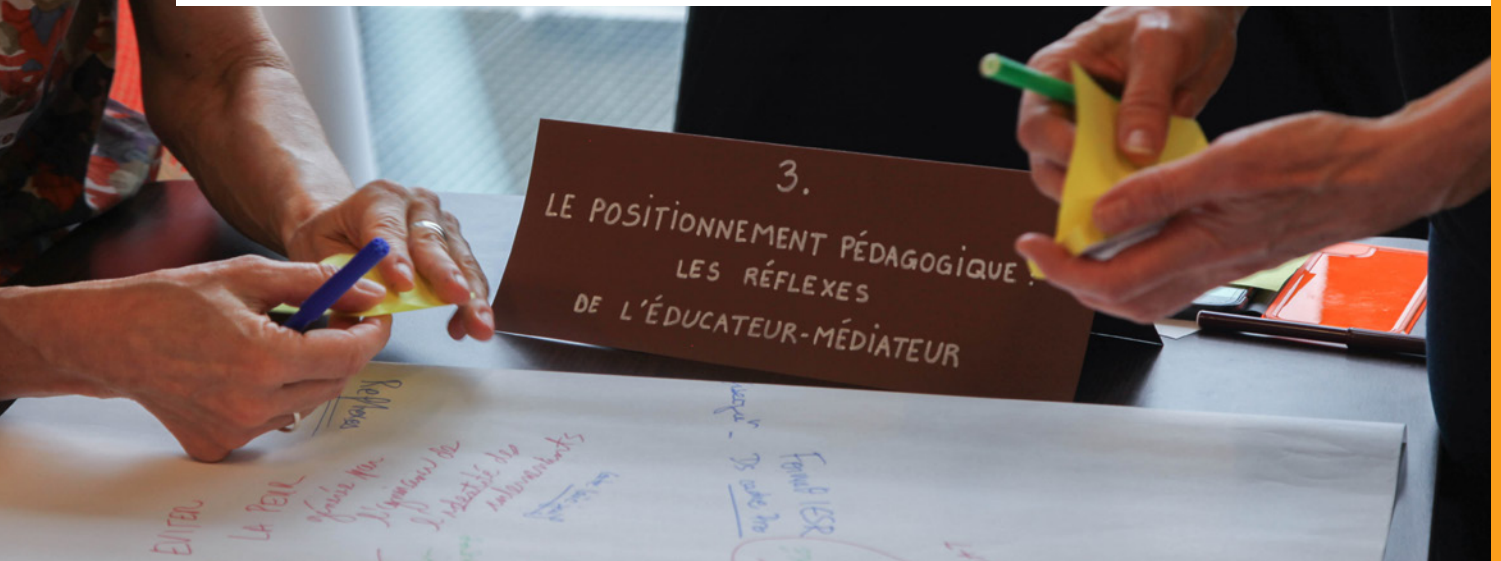
5) UNE STRATÉGIE À DÉPLOYER

“S'attaquer” aux institutions en tant que tel n'aurait pas de sens. Pour les éducateurs, il s'agit de **s'adresser aux individus**. Identifier les partenaires qui occupent des rôles-clés, et les convaincre de l'importance et de la pertinence des actions éducatives. **Les propositions sont à adapter** en fonction de ce qui fait sens pour **les interlocuteurs**. Et en cas d'opposition, bien identifier si la réticence renvoie à une ignorance ou une incompréhension que des témoignages permettent de dépasser ou à une hostilité plus compliquée à surmonter. Ce travail doit se faire à **deux niveaux, conjointement** : il s'agit de vaincre les réticences par le haut (par un travail politique de lobbying) et par le bas (par le travail de terrain, en s'adressant aux acteurs individuellement).

Enfin, il semble essentiel à tous de **partager pour mieux convaincre** : mettre en œuvre des synergies entre structures permet de s'adresser mieux à plus d'enfants et de jeunes mais aussi, de peser auprès des institutions.



LE POSITIONNEMENT PÉDAGOGIQUE: LES RÉFLEXES DE L'ÉDUCATEUR-MÉDIATEUR



PRÉSENTER LES FAITS RELIGIEUX: QUELLE JUSTE DISTANCE ?



OSER EN PARLER, DIALOGUER, (SE) FAIRE CONFIANCE

La première difficulté est la **peur d'aborder la laïcité et les faits religieux**, sujets socialement vifs, objets de nombreux débats dans la société française et au sein des structures éducatives (peur des réactions de la hiérarchie, des collègues, des familles, de heurter les convictions des jeunes). Cette crainte se nourrit d'une **méconnaissance** de la laïcité et de ses applications spécifiques dans chaque structure (publique, de droit privé avec délégation de service public, etc.). Elle est renforcée par le manque de connaissances sur les faits religieux, perçus comme un objet de connaissance encyclopédique, qui imposerait d'être spécialiste du sujet.

Les éducateurs soulignent l'importance d'**oser parler de ces sujets en équipe** pour clarifier les règles en vigueur dans la structure concernant la laïcité, s'entendre sur leurs interprétations et leurs traductions éducatives et pour définir un projet pédagogique commun. Il est, alors, essentiel de trouver un **consensus sur sa finalité** primordiale : aborder les faits religieux pour éduquer à la laïcité. Cet objectif permet aux éducateurs d'adopter une **juste distance** à l'égard de leurs convictions et de celles des jeunes. Aborder ces sujets, hors des polémiques politiques et médiatiques, dans un temps banalisé et sur un mode apaisé, constitue une garantie supplémentaire de juste positionnement.

BIEN SE FORMER, BIEN S'OUTILLER

Selon le contexte, la mise en œuvre de l'enseignement des faits religieux pour éduquer à la laïcité prend des formes différentes. Il s'agit toujours de transmettre des connaissances sur les religions et les convictions (c'est le sens même de l'expression "faits religieux") pour donner à comprendre l'utilité concrète de la laïcité aux enfants ; mais, dans le champ scolaire, la transmission de connaissances prime, tandis que les structures éducatives péri- et extrascolaires ont des missions complémentaires, nécessitant une approche plus ludique.

Pour adapter la manière d'aborder les faits religieux et la laïcité à la nature de leurs missions, les éducateurs identifient des **formations et des outils adaptés** à leurs besoins spécifiques et qui, en outre, garantissent la neutralité de l'approche. Pour s'assurer de la **fiabilité des informations qu'ils présentent**, ils se renseignent sur leurs conditions de production (les concepteurs et leurs partenaires, le contrôle et la validation des outils, etc.)

Afin de rendre vivant l'abord des faits religieux pour éduquer à la laïcité, les éducateurs (y compris les enseignants) peuvent mobiliser les témoignages d'enfants. Toutefois, ils doivent alors apprendre aux jeunes à distinguer, sans les opposer ou les hiérarchiser, ces témoignages personnels, des savoirs sur les croyances, qui peuvent être connus et partagés par l'ensemble des jeunes.

Enfin, les éducateurs peuvent demander des formations *ad hoc*. Tous soulignent l'importance d'**être formés à trois niveaux distincts et complémentaires** : l'apport de connaissances (juridiques et historiques) sur la laïcité et sur les faits religieux, le positionnement de l'éducateur (dont la transposition pédagogique de l'obligation de neutralité) et la présentation de médias éducatifs.

LA NEUTRALITÉ : AU-DELÀ DE L'OBLIGATION LÉGALE, UNE RESSOURCE PÉDAGOGIQUE

Dans tous les champs éducatifs, ces formations et ces outils doivent permettre de **distinguer deux positionnements de natures différentes**. D'une part, celui de l'éducateur, qui est un facilitateur neutre de la discussion. Il n'a pas besoin (ou le droit) d'exprimer ses propres convictions pour aborder ces sujets : la neutralité constitue avant tout une ressource pédagogique pertinente pour aborder les religions comme objets de connaissances sur lesquels chacun peut apprendre

indépendamment de sa conviction. D'autre part, celui des jeunes, non tenus à la neutralité, qui ont le droit d'exprimer leurs convictions.

Il revient aux éducateurs de définir le cadre et les règles à adopter pour la discussion : respecter un temps de parole donné, s'écouter mutuellement, utiliser des précautions de langage respectueuses de la diversité des points de vue, etc. L'éducateur doit développer deux types de réflexes à l'égard de la liberté de parole des jeunes : si *« tout peut-être dit », il met en perspective* les propos des enfants pour y distinguer ce qui relève d'un savoir partagé et ce qui relève de la subjectivité, du vécu de chacun. Outre la transmission d'outils intellectuels pour **distinguer savoir et croire**, il veille à *« ne pas faire des jeunes des experts de leur religion »* et favorise un troisième type de distance : la réflexivité de ceux-ci à l'égard de leurs propres convictions.

Un autre frein mis en évidence est la **crainte de ne pas réussir à gérer un conflit de loyauté**. Celui-ci peut prendre la forme d'une contradiction avec ses propres convictions ; d'une transgression de l'obligation de neutralité, la peur de ne pas parvenir à être neutre, même lorsqu'ils perçoivent la neutralité comme une ressource pédagogique pertinente : *« je suis musulman et suis tenté de dire aux enfants que les terroristes qui se revendiquent de l'islam ne sont pas de vrais musulmans »* ou encore *« je suis profondément anticlérical et j'ai peur de faire du militantisme laïque malgré moi »*. Pour dépasser ces craintes, les éducateurs affirment l'**importance d'un retour réflexif individuel** sur les raisons qui poussent à aborder ces sujets. Au sein de chaque structure, une liste de questions pourraient guider ce questionnement individuel et collectif : *« pourquoi je m'intéresse à ces sujets ? Quelle est ma propre conviction et mon histoire personnelle à cet égard ? »* Prendre le temps de réfléchir sur ses convictions, sur ses préjugés est bon moyen d'apprendre à les mettre à distance en position éducative.

Pour percevoir la **pertinence pédagogique de la neutralité** (au-delà de l'obligation légale), les éducateurs suggèrent de se mettre à la place des jeunes. D'une part, les enfants qui ne connaissent pas les convictions des éducateurs réalisent que les faits religieux sont des objets de connaissances sur lesquels on peut acquérir des connaissances indépendamment de ses convictions. D'autre part, la neutralité a une puissance sécurisante : les jeunes savent qu'ils n'abordent pas ces sujets pour les faire changer de religion ou de conviction, qu'ils ne chercheront pas à les influencer et qu'ils ne les jugeront pas. Dès lors, ils osent s'exprimer librement.

QUELQUES RÉFLEXES PÉDAGOGIQUES À ADOPTER

- 1) **Adopter un positionnement de maïeuticien** (*« parler le moins possible et privilégier la pédagogie du questionnement »*) et partir des questions et des préjugés des jeunes (en veillant à ce qu'ils ne se sentent pas jugés, qu'ils osent intervenir). Ce qui permet de rester neutre sans taire les questionnements des jeunes qui émergent parfois, d'ordre philosophique, existentiel, religieux ou spirituel (*« si les jeunes demandent "pourquoi le mal existe-t-il ?", je ne peux que leur renvoyer la question puisqu'il n'existe pas de réponse unique, qui serait fondée sur des savoirs, et expliquer qu'il existe à ce sujet une diversité de points de vue, religieux et non religieux »*) ;
- 2) **Distinguer les connaissances élémentaires** des connaissances secondaires sur la laïcité et sur les faits religieux, accepter de ne pas tout savoir et le dire ;
- 3) **Être exigeant et réaliste** : en abordant ces sujets avec des jeunes, il s'agit de *« semer des graines »* ; d'autres éducateurs interviendront à d'autres moments de la vie des enfants pour apporter d'autres connaissances, pour entrer dans une complexité plus grande.
- 4) **Communiquer avec d'autres éducateurs** pour partager doutes (*« pour se sentir moins seul »*) et *« réaliser que nous bricolons tous »*), besoins et trouvailles.

LES DÉFIS DU DIALOGUE AVEC LES PARENTS : QUELLES DIFFICULTÉS ? QUELLES SOLUTIONS ?

1. LES DÉFIS DU DIALOGUE AVEC LES PARENTS

L'une des difficultés qui se pose lorsque l'on veut parler de laïcité et de faits religieux avec les enfants dans un cadre scolaire, péri- ou extrascolaire tient au fait que l'abord des questions religieuses sont d'ordinaire prises en charge uniquement – ou presque – par l'environnement familial.

Depuis plusieurs décennies, **familles comme personnels éducatifs pensent que tout ce qui a trait de près ou de loin aux faits religieux appartiendrait à la sphère privée**. Comment réussir à faire de ces questions un sujet de discussion possible avec les enfants – non pas LE sujet dont il faut parler absolument, mais un sujet d'échanges comme un autre dont on peut parler de manière apaisée, y compris dans le cadre extra-familial – ?

Les participants ont pu réfléchir à cette question générale selon deux angles :

1. **Quel dialogue instaurer avec les parents** pour pouvoir aborder laïcité et faits religieux avec les enfants, sans heurter la sensibilité familiale ?
2. Pour s'emparer de ces sujets sans empiéter sur le terrain parental, **comment qualifier et définir l'offre éducative** que l'on souhaite apporter sur ces sujets ?

Les deux ateliers qui traitaient de la thématique des parents ont permis d'identifier plusieurs freins récurrents auxquels les éducateurs sont confrontés lorsqu'ils souhaitent aborder la laïcité et les faits religieux avec les enfants :

- > **L'éducation parentale en matière de religion demeure une grande inconnue**, presque une « boîte noire » : il est impossible à l'éducateur de savoir exactement en quoi elle consiste.
- > Assez souvent, **une certaine méfiance** de la part des parents se fait sentir lorsque ces sujets sont en jeu.
- > Les acteurs éducatifs se sentent parfois désemparés et ne savent pas comment aborder ces sujets : « comment en parler sans sortir de mon rôle ? Vis-à-vis de l'institution dans laquelle je m'inscris mais aussi vis-à-vis des familles ? Enfin, que proposer qui soit concret et attirant pour les enfants ? »

Les solutions qui ont émergé dans le cadre des ateliers « Les défis du dialogue

avec les parents : quelles difficultés ? Quelles solutions ? » et « Construire une offre éducative en complémentarité avec l'éducation parentale » sont de deux ordres : le dialogue et les ressources dont disposent les acteurs éducatifs (formation et communication interprofessionnelle).

1) LE DIALOGUE

Dans tous les échanges, une règle d'or est mise en avant par les éducateurs : maintenir le dialogue avec les familles.

> Écouter et donner la parole :

Pour les participants, il est primordial que l'acteur éducatif manifeste de l'intérêt pour les convictions des uns et des autres – d'autant plus lorsqu'elles sont différentes des siennes. Pour ce faire, il est possible **d'accueillir** au sein des diverses structures **des temps d'échange et de parole** autour de ces sujets. Il est par ailleurs important de travailler avec les enfants et les parents sur **l'expression des émotions** hors de l'abord de ces sujets afin de poser un cadre apaisé qui pourra se maintenir lorsque ceux-ci seront abordés. A, par exemple, émergé l'idée d'articuler l'abord des faits religieux et de la laïcité au travail mené dans de nombreuses structures autour de la communication non-violente : les réflexes acquis à cette occasion pourront alors être remobilisés au service du dialogue sur ces sujets.

> Légitimer l'éducation des parents en les associant :

Les participants ont insisté sur l'importance de reconnaître l'éducation parentale et de la valoriser. Cette attention semble indispensable pour qu'en retour, dans un second temps, l'éducation à la laïcité proposée par les structures puisse être vécue comme légitime par les familles – et donc par les enfants. Associer les parents aux programmes proposés aux enfants, en les impliquant à travers diverses pratiques, des jeux intergénérationnels ou des visites par exemple, pourra contribuer à **les positionner en co-acteurs** et, par là, à renforcer l'impact sur les enfants.

> Clarifier le positionnement et rassurer les familles :

Afin que le fait de parler de faits religieux en milieu extra-familial ne soit pas vécu comme une concurrence à l'éducation parentale, il est nécessaire de **distinguer clairement l'éducation confessionnelle** dispensée - ou non - par les parents, **de l'enseignement laïque des faits religieux**. L'abord des faits religieux par la connaissance consiste à présenter les diverses croyances et pratiques qui existent dans le monde. Cet enseignement permet d'ouvrir les enfants à la différence, et ce faisant de les éduquer à la laïcité. Il ne s'agit pas de dire aux enfants ce qu'ils doivent croire (ou ne pas croire) et faire (ou ne pas faire). A l'inverse, l'éducation religieuse ou areligieuse donnée par les parents est partisane, ce qui est légitime. En définissant ainsi le projet d'éducation à la laïcité et aux faits religieux, c'est-à-dire en le distinguant de ce qui relève du domaine parental sur lequel il ne s'agit pas d'empiéter, les familles pourront plus aisément comprendre et adhérer au projet proposé par les structures scolaires, péri- ou extrascolaires.

**2) LES RESSOURCES : FORMATION ET COMMUNICATION
INTERPROFESSIONNELLE**

Se former pour être à l'aise : pour faire face à l'inconfort ressenti par la plupart des acteurs éducatifs lorsqu'il s'agit de parler de laïcité et de faits religieux avec les enfants - même s'ils ont conscience de l'importance de le faire -, les participants aux ateliers ont souligné leur besoin de recevoir une formation spécifique sur la question. Ceux qui en ont bénéficié témoignent que les barrières pour se lancer sur ces questions sont la plupart du temps moins réelles que projetées, et tous en concluent : *« il faut oser en parler ! »*.

La formation permet de débloquer les freins psychologiques des acteurs éducatifs ; mais elle permet également **de les outiller** en termes à la fois de positionnement et de pédagogie. *« Comment proposer une éducation à la laïcité et aux faits religieux ? Qu'est-ce que cela signifie, concrètement ? Que dois-je dire ou faire ? Comment parler de tel fait religieux sans prendre parti ? Quel vocabulaire et quelles tournures utiliser ? »* Les participants s'étant formés sur la question témoignent de l'utilité de clarifier cela pour eux-mêmes, de manière à tenir un discours qui ne se déploie pas en porte-à-faux - ou en remplacement - de l'éducation religieuse des parents ; il s'agit bien de montrer qu'il s'inscrit en complémentarité de cette éducation, lorsqu'il est aconfessionnel, factuel et neutre.

Communiquer entre professionnels de l'éducation : se réunir entre acteurs éducatifs issus des différents secteurs (scolaire, péri- et extrascolaire, mais aussi structures publiques, structures privées) pour partager les informations sur les familles permet souvent de pallier les éventuelles difficultés et confrontations qui peuvent surgir dans les cas où le dialogue avec les parents est rare (par exemple lorsqu'il demeure compliqué de les rencontrer). Echanger régulièrement avec les autres acteurs éducatifs du territoire sur lequel on agit permet, par ailleurs, de diffuser des bonnes pratiques et d'identifier des personnes-relais qui, fortes de leur expérience, sont aptes à conseiller, aiguiller, écouter les professionnels qui en ressentiraient le besoin. Ces personnes pourront de plus servir d'intermédiaires avec les familles lorsque cela s'avère nécessaire.

Les participants aux deux ateliers estiment que ces différents éléments sont décisifs pour que les acteurs éducatifs parviennent à parler avec les enfants de ces sujets - la laïcité et les faits religieux, sujets qui relèvent de l'intime pour eux aussi -, de manière neutre... tout en accueillant la subjectivité des publics !



CONSTRUIRE UNE OFFRE ÉDUCATIVE EN COMPLÉMENTA- RITÉ AVEC L'ÉDUCATION PARENTALE



POURQUOI ET COMMENT DÉCLOISONNER LES DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ÉDUCATION DE L'ENFANT ?

CE QUI BLOQUE À L'HEURE ACTUELLE ?

Beaucoup de participants constatent qu'il est souvent difficile de collaborer avec l'Éducation nationale, du fait de freins institutionnels, administratifs (lourdeur des procédures) et pratiques (manque de temps). Selon eux, les personnels semblent souvent se « retrancher » derrière les circulaires et règlements plutôt que de travailler fluidement avec le monde extrascolaire... Si on le veut vraiment, néanmoins, il existe déjà beaucoup de dispositifs institutionnels disponibles pour entreprendre et explorer des voies nouvelles. Mais sur ce champ spécifique comme sur bien d'autres, tout dépend de la volonté des acteurs... Y aurait-il un manque en la matière, du côté scolaire ? Pas toujours, puisqu'il existe aussi des expériences positives à faire connaître !

COMMENT AMÉLIORER LES CHOSES ?

En organisant des espaces et des temps d'échange - et même de formation - communs. Pour y arriver, il faudrait mettre en place un cadre institutionnel plus incitatif, qui définirait plus clairement ces espaces et temps collaboratifs. Cela implique de définir des objectifs transversaux communs à tous les acteurs, en plaçant toujours l'enfant au centre de la démarche. Il s'agirait de l'impliquer, avec sa famille, dans l'élaboration de ce répertoire partagé. Une telle dynamique permettrait de mettre en place des parcours éducatifs communs transversaux, avec leurs contenus : des « fils conducteurs » communs, en quelque sorte, à même de rassembler tout le monde.

QUELLE BOÎTE À OUTIL COMMUNE AUX DIFFÉRENTS ÉDUCATEURS ? COMMENT LA RENDRE UTILISABLE À GRANDE ÉCHELLE ?

Suite à leurs échanges, les participants à l'atelier ont identifié cinq points d'attention visant à créer une culture éducative commune sur ces sujets et problématiques, qui émergerait grâce à la création et la diffusion d'instruments et supports spécifiques constituant cette « boîte à outils ». Une démarche qui implique d'oser prendre des risques en la matière.

1) IDENTIFIER DES PRÉ-REQUIS.

À commencer par acquérir une connaissance des émotions et de leur gestion, car elles sont souvent au rendez-vous quand on aborde ces sujets, chez les enfants comme chez les adultes. Il existe de nombreux outils dans ce domaine du « savoir être », comme la Communication Non-Violente (CNV) ou l'Éthique de la discussion... Mais aussi des réflexes et compétences en termes de positionnement éducatif, comme la neutralité active, l'attention portée au vocabulaire employé, la pédagogie du questionnement...

2) IDENTIFIER, RÉPERTORIER ET CAPITALISER LES OUTILS PERTINENTS DÉJÀ EXISTANTS :

les rendre accessibles par des catalogues, des répertoires, des rayons spécifiques dans les CDI et bibliothèques. Un travail à faire en restant attentif à la diversité des outils, et des sujets abordés par eux. En un mot, attention aux stéréotypes... Par exemple : dans les outils existants, en général, on ne parle pas assez des religions orientales.

3) CONCEVOIR DES OUTILS QUI CIRCULENT

(par exemple, des jeux), pour lier et fédérer les différents acteurs (dont les parents) : soit créer une culture commune, notamment par des temps et des espaces partagés de formation. Par la création et/ou le repérage de réseaux de formateurs pertinents, et la création d'un milieu d'accompagnement et de partage.

4) EVALUER SYSTÉMATIQUEMENT LES OUTILS ÉVOQUÉS, PAR DES ÉTUDES D'IMPACT.

5) COMMUNIQUER SUR CES SUJETS ET CETTE DÉMARCHE ÉDUCATIVE AVEC DES MEDIAS ADAPTÉS À CETTE TÂCHE.

Exemple : un documentaire grand public pour le cinéma, la télévision, ou même le web.

En conclusion, a été évoquée l'opportunité de créer -à terme- un métier d'« éducateur laïcité-faits religieux », dont les détenteurs seraient à même notamment de concevoir ces outils spécifiques, de les diffuser et de les améliorer. Le tout en lien avec tous les acteurs du monde éducatif scolaire, péri- et extrascolaire.

6.
QUELLE BOÎTE À OUTILS COMMUNE
AUX DIFFÉRENTS ÉDUCATEURS ?



ÉDUCUER TOUS LES ENFANTS À LA LAÏCITÉ & AUX FAITS RELIGIEUX : QU'EST-CE QU'ON ATTEND ?

ISABELLE SAINT-MARTIN, Directrice de l'Institut européen en sciences des religions (IESR) a introduit la table-ronde par un éclairage sur l'enseignement des faits religieux dans d'autres pays francophones (Belgique et Québec). Elle a pointé les succès de ces initiatives, ainsi que leurs limites.

Cinq personnalités ont ensuite fourni des éléments de réflexion pour comprendre la lenteur de la mise en œuvre de l'enseignement des faits religieux et identifier les points de blocages et les avancées en la matière.

JEAN-LOUIS BIANCO, Président de l'Observatoire de la laïcité, a **clarifié le contexte global** (social et politique) de l'apprentissage de la laïcité, dans lequel l'enseignement des faits religieux s'inscrit. Il a évoqué :

- > La profusion des débats sur la laïcité comme un signe de bonne santé du débat démocratique.
- > L'existence d'une définition claire de la laïcité, en droit, à laquelle il serait bon que les représentants des institutions se réfèrent en première instance. Lorsque le droit ne permet pas de répondre à des situations spécifiques, le dialogue et le bon sens s'avèrent souvent de bons outils de résolution.
- > Souvent, une mécompréhension de la signification de la laïcité : il ne s'agit pas de cantonner les religions à la sphère privée ; elle n'empêche ni leur visibilité, ni d'en parler.

> Les préconisations, dès avril 2017, de l'Observatoire de la laïcité pour que les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) proposent, dans le tronc commun de leurs formations initiales, un enseignement relatif à la pédagogie de la laïcité. Il a adressé en ce sens un avis aux recteurs d'académie, à la Conférence des présidents d'université et au Réseau national des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation. Pour lui, l'enseignement des faits religieux, conçu comme composante de l'éducation à la laïcité, devrait y avoir une place.

BENOIT FALAIZE, Inspecteur général de l'Éducation nationale, a rappelé brièvement **les grands jalons de l'histoire de l'enseignement des faits religieux**. Il a évoqué :

- > Les programmes d'histoire, qui depuis la création de l'école républicaine, abordent les religions, principalement à travers deux prismes. D'une part, un enseignement de l'histoire empreint d'une culture chrétienne (longtemps prédominante dans l'histoire de la France) et d'autre part, le thème des "guerres de religions".
- > En 1989, le rapport de P. Joutard sur l'enseignement de l'histoire, de la géographie et des sciences sociales soulignait que l'inculture sur les religions constituait un frein à l'appréhension commune du patrimoine artistique littéraire

et philosophique. Cette inculture n'est pas propre aux élèves, elle concerne aussi les enseignants et s'explique en partie par la sécularisation grandissante de la société française (et d'autres pays).

- En 2002, le rapport de R. Debray remis au ministre de l'Éducation nationale qui donne lieu à la création de l'IESR. Il promeut une « laïcité d'intelligence » qui se fonderait sur un enseignement des faits religieux, conçus comme un objet d'enseignement transdisciplinaire (pas exclusivement réservé à l'enseignement de l'histoire) et à même de donner des éléments de compréhension de l'actualité du religieux et des convictions.
- Ces deux rapports s'inscrivent dans des contextes spécifiques - affaire de Creil, attentats du 11 septembre 2001 - qui précipitent une prise de conscience de l'urgence à enseigner les faits religieux. C'est aussi dans le contexte des attentats de janvier 2015 que différents projets du ministère de l'Éducation nationale aboutissent : la diffusion de deux modules de formation en ligne sur la laïcité et l'enseignement laïque des faits religieux, d'un livret laïcité (2015 puis 2016), le soutien à la création d'un pack numérique Vinz et Lou « laïcité et faits religieux » ...
- Le temps institutionnel qui n'est pas celui des expérimentations du terrain. Pour que cet enseignement prenne forme, un effort doit être fait du côté de la formation initiale et continue des enseignants. Il reste aussi à valoriser les nombreuses initiatives de terrains qui restent trop souvent dans l'ombre des critiques des lenteurs institutionnelles.

ÉRIC DUBREUCQ, Maître de conférences et référent laïcité, ESPÉ de l'université de Strasbourg, est revenu sur **la formation des enseignants**. Il a précisé que :

- Les futurs enseignants sont très demandeurs de formation et le chantier est immense, tant sur le plan de l'élaboration des contenus, qu'au point de vue logistique, les temps de formation étant de plus en plus réduits.
- Deux difficultés principales résident, d'une part, dans l'absence d'un programme national de formation - ce champ étant dès lors tributaire des énergies individuelles et des motivations locales - et d'autre part, dans l'absence d'une

politique de validation et d'évaluation de l'enseignement des faits religieux.

- Il est essentiel, si l'on veut éviter de confondre l'enseignement du fait religieux avec un enseignement religieux, d'y intégrer l'athéisme et l'agnosticisme de façon à y promouvoir un pluralisme seul compatible avec la laïcité de l'école.

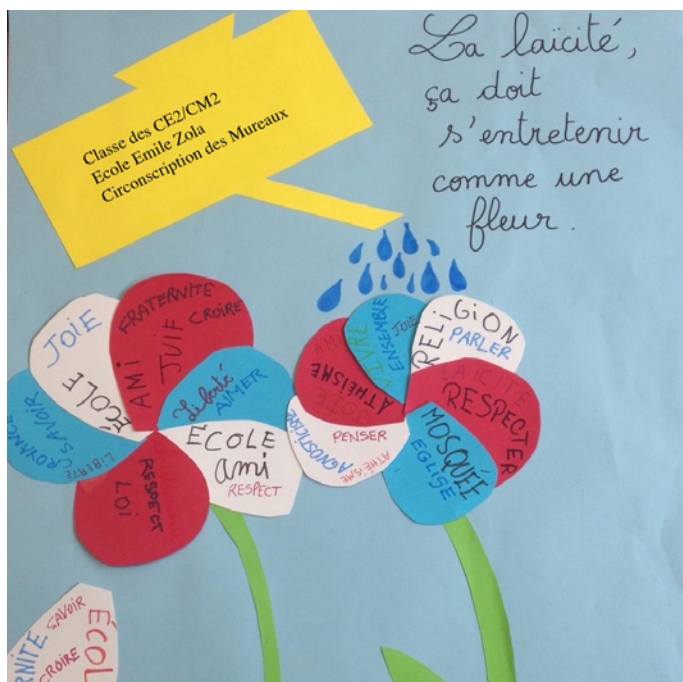
GUY MALANDAIN, Maire de Trappes, est revenu sur **l'importance d'aborder ces questions y compris dans le champ extrascolaire**. Il a insisté sur :

- La nécessité de reconnaître l'existence de profonds questionnements, débats et tensions autour de la visibilité accrue du religieux, et notamment de l'islam, dans la société française.
- La pertinence, pour relever le défi de créer du commun, de faire République sans nier les différences, d'enseigner les faits religieux et ce dès le plus jeune âge, à l'école, mais plus largement dans toutes les structures éducatives et en dialoguant avec les familles.

JEAN-LOUIS AUDUC, Membre du Conseil des sages de la laïcité, s'est interrogé sur **le rapport aux familles** dans le cadre d'un enseignement des faits religieux. Il a souligné :

- L'importance de communiquer avec les parents et les familles pour les informer sur l'histoire, le fonctionnement de l'école et l'évolution des programmes scolaires, de leur expliquer en quoi consiste l'enseignement des faits religieux - transmettre des connaissances sur les convictions - et en quoi il ne consiste pas - il ne s'agit pas d'empiéter sur l'éducation religieuse ou non religieuse que les parents souhaitent donner à leurs enfants -.
- L'importance de la cohérence éducative sur ces sujets entre les différents acteurs qui interviennent dans l'éducation des enfants.
- Le fait que le Conseil des sages de la laïcité auprès du ministre de l'Éducation nationale a pour mission de préciser la position de l'institution scolaire en matière de laïcité. Dans ce cadre, il a publié le 30 mai 2018, un « vademecum de la laïcité » et travaille à un projet de plan national de formation sur l'enseignement laïque des faits religieux.





#1

PROJET DE FORMATION ET DE MISE EN PLACE DU JEU DE L'ARBRE À DÉFIS DANS LES ÉCOLES DE TRAPPES ET DES MUREAUX (78)

À la suite d'une demande initiée par le délégué du gouvernement et l'inspectrice de l'Éducation nationale de Trappes, deux sessions de formations ont été proposées par ENQUÊTE aux professeurs des écoles désireux d'aborder l'enseignement des faits religieux dans leur classe. Trois enseignants volontaires ont été accompagnés pour ce faire, avec un outil, L'Arbre à défis. Ce projet s'est révélé concluant: l'impact sur les enfants a été très positif et a mené à une meilleure acceptation du pluralisme religieux, notamment de l'athéisme, chez les enfants et à un soutien des parents. Suite à cette initiative réussie, neuf autres enseignants de Trappes et trois professeurs aux Mureaux ont été formés et accompagnés; ils ont mené des projets divers, inspirés du jeu de L'Arbre à défis. L'un d'entre eux, réalisé par la classe de CE2-CM2 de l'école Emile Zola des Mureaux, a d'ailleurs remporté le prix du Concours de l'Observatoire de la laïcité 78 sur le thème "Vivre la laïcité à l'école".

#2

PROJET "LES PETITS ENQUÊTEURS DE LA LAÏCITÉ" À L'UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UDAF 87)

Suite à une formation animée dans le cadre d'un partenariat avec l'UNAF, une animatrice départementale et une assistante de développement à la vie associative à l'UDAF 87 ont mis en place des ateliers ludiques en réponse aux besoins identifiés par plusieurs structures de leur territoire concernant l'éducation aux faits religieux et à la laïcité. C'est avec un centre social de Limoges que les animatrices se sont lancées dans l'animation d'ateliers "Les petits enquêteurs de la laïcité". À partir de février 2017, un groupe de six collégiens, entre 12 et 14 ans, a participé à 10 séances à raison d'une heure par semaine. Le cycle s'est conclu par quatre visites de lieux de culte: un temple protestant, une mosquée, un temple bouddhiste et une église. Ces ateliers ont trouvé un très bon écho, tant auprès des jeunes que de la structure. Les deux animatrices ont déjà prévu de reconduire l'expérience dans le centre social ainsi que dans une nouvelle association partenaire et dans une école élémentaire de la ville qui souhaite développer l'abord de ces sujets. À terme, elles souhaitent pouvoir former des éducateurs de centres sociaux et de centres de loisirs afin de développer ce format d'animation dans la région.



#3

PROJET D'INTERVENTIONS ET D'ATELIERS EN PARTENARIAT AVEC LE FONDATION DU FOOTBALL

Depuis huit ans, le Fondation du football s'attache à faire jouer au sport son rôle social en mettant en place des programmes socio-éducatifs innovants. Le thème de la laïcité est arrivé tôt dans la mise en place de ses actions, sans pour autant être investi du fait de la complexité du sujet et de l'inquiétude qu'il pouvait susciter. C'est la raison qui a amené le Fondation à solliciter ENQUÊTE. Dans un premier temps, plusieurs interventions ont été proposées au personnel encadrant ainsi que cinq ateliers tests avec les jeunes des pôles et centres de formation de Bordeaux, Sochaux,

Rennes, Lorient et Clairefontaine. Ces interventions avaient pour objectif de favoriser le respect entre jeunes et le dialogue autour des questions de laïcité et de convictions, et ce, dans le cadre des règles existantes aussi bien dans la vie quotidienne des joueurs que sur le terrain. L'impact de ces initiatives a mené à l'animation d'une dizaine d'ateliers supplémentaires dans la toute la France. Désormais l'animation de ces ateliers est en voie de pérennisation et les deux parties réfléchissent à amorcer la formation d'éducateurs dans les pôles et centres de formation.



#4

PROJET ARCS & MAUREPAS (35)

L'association rennaise des centres sociaux (ARCS) gère six centres sociaux à Rennes qui ont choisi de travailler en commun sur le thème de la laïcité et cela au regard des nombreux questionnements et situations qui émergent dans leurs activités. L'association a donc fait appel à ENQUÊTE pour monter un projet collectif qui a eu pour objectif, dans un premier temps, de définir leur positionnement sur la laïcité. Grâce à la mise en place, en février 2016, d'une quinzaine de rencontres, les centres se sont rassemblés pour se questionner autour de pistes de réflexions étayées par des cas

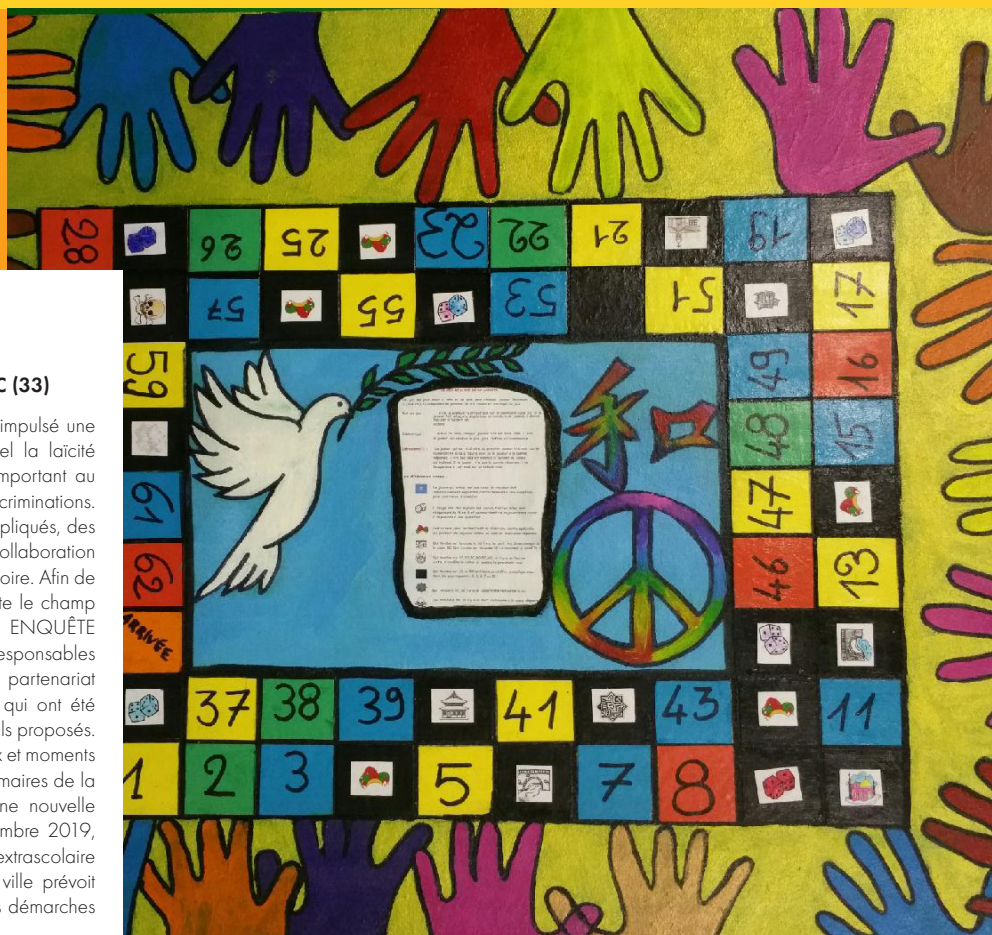
concrets. Ces ateliers ont convoqué toutes les parties prenantes de l'association, salariés, bénévoles et habitants, et ont donné lieu à une restitution commune afin d'exposer leurs conclusions. Par la suite, plusieurs formations ont été organisées afin d'outiller les acteurs souhaitant mettre en place des actions dans leur centre.

Ce processus multiforme est toujours d'actualité : en mai 2017, le centre social Maurepas a organisé un grand jeu parents-enfants sur le thème de la laïcité et des faits religieux.

#5

PROJET PESSAC (33)

Depuis 2015, la ville de Pessac a impulsé un plan pour l'égalité, au sein duquel la laïcité a été identifiée comme un thème important au service de la lutte contre les discriminations. Tous les acteurs du territoire sont impliqués, des associations à la municipalité, en collaboration avec des partenaires de tout le territoire. Afin de structurer une démarche qui impacte le champ éducatif, la ville a fait appel à ENQUÊTE afin de former plusieurs de ses responsables et animateurs périscolaires. Ce partenariat a suscité l'adhésion des équipes, qui ont été rassurées par la formation et les outils proposés. Elles ont pu mettre en place des jeux et moments de discussion dans deux écoles primaires de la ville, qui seront reconstruits sous une nouvelle forme à la rentrée 2019. En septembre 2019, pour élargir ces actions au champ extrascolaire et toucher ainsi plus d'enfants, la ville prévoit d'intégrer les centres sociaux à ces démarches en formant leurs équipes.



ÉDUCATION NATIONALE

PROFESSEURS DES ÉCOLES & ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

Cécile Berterreix, enseignante, M2 Sciences de l'Éducation

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Professeure des écoles, je vis le renouvellement des générations qui me fait dire que la laïcité n'est pas un principe naturellement acquis. Elle ne peut pas non plus être assénée. Elle se vit et se construit selon un équilibre qu'il convient de travailler pour la rendre synonyme de liberté individuelle."

Que vous a inspiré la journée ?

"Ce fut une belle journée faite de réflexions et de rencontres avec de nombreux acteurs aux missions variées. Les actions, partenariats et moyens doivent continuer de se développer pour mener à bien cette mission d'éducation à la laïcité. L'association ENQUÊTE a bien cerné ces enjeux ! Merci à elle."

Déborah Chicheportiche, professeur des écoles en poste en ULIS au collège.

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"L'éducation à la laïcité participe à l'éducation au vivre ensemble, indispensable dans notre système éducatif pour faire de nos élèves de véritables citoyens conscients de leurs actes et de leurs dires."

Qu'est ce que cette journée de réflexion vous a inspiré ?

"Cette journée fut, à l'image de ce que j'ai pu mettre en place dans ma classe, un grand moment de partage d'expériences autour d'un thème fédérateur qu'est celui de la laïcité."

Sara Ouïjjane, enseignante contractuelle de l'Éducation Nationale

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"L'éducation à la laïcité et aux faits religieux constitue à mes yeux le liant fondamental pour que, de nouveau, nous fassions société. L'inculquer au plus tôt pour anticiper failles et exclusions."

Qu'est ce que cette journée de réflexion vous a inspiré ?

"Je peux modestement indiquer que cette journée m'a rassuré sur l'existence de personnes réellement motivées à mettre en oeuvre des actions pédagogiques, tant à destination des élèves que des adultes, pour favoriser l'apprentissage de la culture de l'autre, de ses convictions, et l'envie de la partager."

Dominique Poulet-Mathis, médiatrice, en disponibilité de l'Éducation Nationale et étudiante en DU "Interculturalité, religion, société" à l'Institut Catholique de Paris

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Devenir médiateur en laïcité, dans l'Éducation nationale comme ailleurs, c'est au-delà de la connaissance fine de la laïcité. C'est aussi au-delà de la posture neutre, impartiale du médiateur. C'est, en plus de tout cela, être très clair avec ses propres convictions : pour cela, il faut avoir visité avec bienveillance ce qui est viscéral, ou de l'ordre du sentiment, voire même de la transcendance, puis s'en extraire tout en le respectant."

Alors on peut sereinement se caler sur la posture morale et politique de la laïcité ET du médiateur."

CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

Murielle Hénon, Conseillère pédagogique, circonscription de Trappes, Académie de Versailles

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Cette année scolaire, les enseignants volontaires ont mis en oeuvre dans leur classe L'Arbre à défis afin de disposer d'un support pour l'enseignement laïque des faits religieux. Cet outil a permis un enseignement serein de la laïcité et des faits religieux."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"L'éducation à la laïcité et aux faits religieux permet à chacun d'exprimer ce qu'il croit sans jugement, de s'ouvrir et de comprendre d'autres qui ont des croyances différentes afin de trouver sa place dans la société comme citoyen."

Christelle Pourchet, Conseillère pédagogique auprès de l'inspectrice de l'Éducation nationale adjointe (78) - Membre du groupe académique laïcité et fait religieux

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Au vu des différentes atteintes à la laïcité qui émergeaient sur la circonscription de Trappes et de la crainte des professeurs des écoles d'enseigner les faits religieux, nous avons mis en place un accompagnement avec l'association ENQUÊTE de 3 enseignants volontaires (en cycle 3). Aujourd'hui, le projet est étendu à 8 classes et d'autres circonscriptions souhaitent se joindre à nous. La mairie de Trappes a décidé de s'impliquer également dans ce projet en formant ces animateurs."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Cette année j'ai visité les camps d'extermination de Birkenau et d'Auschwitz en Pologne avec l'UDA ; je crois plus que jamais que pour que cette horreur inimaginable ne se reproduise plus, nous devons tout mettre en oeuvre pour que les élèves comprennent le monde qui les entoure dans le respect des autres et fassent preuve d'esprit critique. L'enseignement des faits religieux en est une des clefs."

DIRECTEUR D'ÉCOLE

Laurent Klein, Directeur de l'école élémentaire 17 rue de Tanger, 19e arrondissement de Paris.

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Les élèves de CM2 quittent l'école pour le collège ayant effectué un parcours d'acquisition de connaissances sur les principales religions pratiquées en France, ayant visité des lieux de culte et ayant des notions sur la différence entre croyants/athées/agnostiques et croire/savoir. Ils ont appris à dialoguer dans le respect et la connaissance de ce qui les différencie."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Apprendre sur la culture de ses pairs dans un esprit fraternel, acquérir des connaissances qui préservent de la radicalisation de la pensée."

Séverine Fix, Conseillère pédagogique généraliste à Paris dans le 19^e arrondissement et doctorante en sciences de l'éducation à l'EFTS de l'Université Jean-Jaurès de Toulouse sur l'enseignement moral et civique.

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"En tant que conseillère pédagogique, j'accorde une importance particulière à l'accompagnement des enseignants de ma circonscription sur la question de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux car elle me paraît être une priorité pour former des futurs citoyens libres et éclairés capables de bien vivre-ensemble. Ainsi, en partenariat avec l'association ENQUÊTE, j'invite et accompagne tous les enseignants de cycle 3 (CM1-CM2) à travailler avec L'Arbre à défis, outil qui constitue une entrée ludique et rassurante pour aborder sereinement cette question socialement vive."

Que vous a inspiré la journée de réflexion du 9 juin ?

"Ce que je retiens de la journée, c'est tout d'abord une phrase de Pierre Kahn « Éduquer à la laïcité, c'est prendre acte d'un manque, car la laïcité ne fait plus partie de l'univers symbolique de l'école. ». Reste à agir ; la journée m'a permis d'entrevoir de nombreuses pistes pour y parvenir sereinement. En tant que formatrice, je retiens l'idée d'inciter les acteurs à prendre des risques pour exploiter certaines marges de manœuvre qui ne le sont pas encore assez ; en tant que doctorante, je garde en mémoire que chaque éducateur doit s'interroger sur son histoire, sur ce qui explique son engagement pour sortir de l'affect, trouver la juste distance et aborder la laïcité avec les élèves/enfants comme un sujet non passional."

RESPONSABLES VILLES

PARIS

"Action collégiens" est un dispositif de la Mairie de Paris destiné à la lutte contre le décrochage scolaire.

Raphael Pena, Coordinateur pédagogique du 19^e arrondissement.

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Dans le cadre de leurs actions, les acteurs du dispositif utilisent le jeu L'Arbre à défis et le quizz des religions."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"L'éducation à la laïcité et aux faits religieux est l'affaire de tous !"

TRAPPES

Guy Malandin, Maire de Trappes, Jeanine Mary, Maire adjointe à l'Éducation, l'Enfance et à la Politique de la ville, Marie Galès, directrice générale adjointe "Réussite éducative", Joao De Barros, directeur adjoint à la direction de l'Éducation-Enfance.



Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"La ville de Trappes-en-Yvelines a mis en place plusieurs types d'action au regard de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux : la mise en place d'un réseau de référents laïcité au sein des services municipaux afin d'accompagner les employés confrontés à des problématiques de respect de la laïcité, la formation auprès des agents et des partenaires socio-éducatifs ou encore des formations ENQUÊTE à destination des animateurs enfance et jeunesse pour qu'ils puisse se saisir des jeux proposés par l'association. La Ville souhaite poursuivre l'ensemble de ces actions, notamment avec ENQUÊTE, en pérennisant les ateliers périscolaires élémentaires déjà expérimentés en 2017/2018 et en mettant en place de nouvelles interventions auprès des adolescents."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"La laïcité est une valeur qui ouvre la liberté à chaque personne de choisir d'adhérer à une religion ou de n'en avoir aucune. Il n'y a pas de liberté, de fraternité, de respect de chaque être humain s'il n'y a pas de laïcité. La religion est une affaire personnelle qui ne peut et ne doit pas intervenir en politique et gestion de la société".

PESSAC



Depuis décembre 2015, la ville de Pessac s'engage pour l'égalité et lutte contre les discriminations afin de promouvoir le principe d'égalité auprès des Pessacais.es en luttant contre toutes les discriminations, notamment les critères remontant le plus fortement du terrain à savoir : l'origine, le genre ou encore la religion. Il s'est agi à la fois de formations, d'actions de réflexion et d'animation d'un réseau de partenaires multiples.

Stéphanie Martin du Puytison, Responsable de la Plateforme des services au Public.

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Plusieurs actions ont été réalisées : une journée de formation auprès du personnel du service de l'Éducation de la Ville puis des ateliers pour enfants dans deux écoles avec ENQUÊTE ; plusieurs sessions de formation laïcité animées par le délégué du Préfet pour les partenaires du territoire (institutions, Éducation nationale, associations...) ; un atelier laïcité à destination du service Éducation, notamment autour de la restauration scolaire, animé par deux sociologues."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Le premier défi du Projet Éducatif de Territoire de la Ville de Pessac est de promouvoir l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations. Les questions de laïcité et, par extension, celle des faits religieux sont une priorité au quotidien du Service des temps de l'enfant, car leur compréhension par les enfants est nécessaire au vivre-ensemble."

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (ESPE)

ESPE STRASBOURG



L'ESPE de l'Académie de Strasbourg est une composante de l'Université de Strasbourg, chargée de la formation des enseignants des premier et second degrés, ainsi que des personnels d'éducation.

Eric Dubreucq, Maître de conférence, habilité à diriger des recherches, Université de Strasbourg.

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Dans ce cadre, auquel s'ajoute des missions de formation continue auprès des personnels de l'Éducation nationale et l'université, l'ESPE délivre des diplômes dans lesquels sont dispensées une formation sur la laïcité et une initiation à l'enseignement des faits religieux. Ces actions de formation prennent diverses formes, depuis les ateliers de discussion entre les différentes catégories de personnels jusqu'au cours, en passant par l'initiation aux différentes modalités didactiques de l'éducation morale et civique et de l'enseignement des faits religieux (en histoire, en littérature, etc.)."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Pour ma part, en tant que philosophe de l'éducation participant à la formation des enseignants, je considère qu'un enseignement des faits religieux, pour s'inscrire dans un cadre laïque et initier à la laïcité, doit prendre la forme d'un pluralisme, c'est-à-dire ne pas se limiter aux "religions" et inclure les différentes conceptions, jusqu'aux formes d'agnosticismes et d'athéismes existant actuellement."

ESPE CAEN



Thierry Machefert, Professeur agrégé et chargé de mission "Laïcité, engagement, citoyenneté".

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"J'assure à l'ESPE de Caen des cours sur la laïcité à l'école dans le cadre des master MEEF Enseignement primaire et Encadrement éducatif, ainsi que dans le cadre de la formation tronc commun des fonctionnaires stagiaires du second degré. J'ai, par ailleurs, organisé depuis plusieurs années la journée de la laïcité à l'ESPE de Caen avec notamment un grand quizz de la laïcité et des faits religieux, ainsi que des ateliers autour de la question du croire et du savoir. Enfin, dans le cadre de la formation des fonctionnaires stagiaires de

l'enseignement primaire, j'ai fait intervenir depuis plusieurs années l'association ENQUÊTE à l'ESPE de Caen."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Faire vivre la laïcité à l'école c'est garantir une véritable liberté de conscience et émanciper les esprits, non en les maintenant dans l'ignorance, mais en leur donnant accès à la culture que constitue la connaissance des faits religieux."

Eva Six, Professeur de philosophie certifiée à l'ESPE de CAEN, site de Saint-Lô.

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Formatrice en philosophie à l'ESPE de Caen, je prends en charge, notamment auprès de stagiaires du premier degré, des temps de formation, malheureusement trop restreints, sur l'enseignement des faits religieux à l'école primaire."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Il est nécessaire de penser les faits religieux pour construire davantage de vivre ensemble. Le chantier est encore immense mais il est engagé en dépit d'une idée trop communément répandue qui consisterait à croire que les choses n'avancent pas. Et c'est bien sur le créneau de la formation et de l'éducation qu'il faut se situer pour donner du sens à la laïcité."

CENTRES SOCIAUX

CENTRE SOCIAL & CULTUREL ESPACE 19 RIQUET (75)



Le centre social et culturel Espace 19 Riquet, est un lieu d'accueil pour tous. Il favorise le partage réciproque des savoirs, les projets collectifs, dans un climat de confiance pour encourager la prise de parole, l'esprit critique, et la valorisation des compétences. Les actions du centre permettent d'être plus solidaires, d'agir sur l'accès à la santé, aux droits, à la culture, l'autonomie et contre l'isolement.

Florence Aljane, Coordinatrice accompagnement à la scolarité, référente familles.

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"C'est la troisième année que nous travaillons avec ENQUÊTE autour des sujets liés aux faits religieux. Nous avons utilisés le temps des ouvertures culturelles avec les enfants du primaire, pour mettre en place des ateliers d'échange des connaissances sur les religions. L'idée était de déconstruire les clichés sur les pratiques, d'accéder à la connaissance par le jeu, et de découvrir les nombreux points communs des grandes religions monothéistes. Enfin, de laisser la liberté à chacun d'accéder à sa croyance sans heurter les sensibilités personnelles et de voir la laïcité comme un atout dans notre société."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

«Le principe de fraternité devra se nourrir d'une vraie éducation aux faits religieux pour obtenir «le principe de laïcité», en plus simple, accepter les autres c'est d'abord bien se connaître et s'accepter soi-même !»

L'ARCS & LE CENTRE SOCIAL MAUREPAS

L'Association Rennaise des Centres Sociaux met en lien, fédère et regroupe les 6 centres sociaux rennais implantés dans les grands quartiers prioritaires de Rennes (35).

Yves-Marie Le Scornet, Directeur du centre social Maurepas.

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Le centre social de Maurepas a mis en place plusieurs actions dont une journée intitulée « vivre ensemble » selon le principe de laïcité qui a réuni plus de 100 habitants, des bénévoles des centres sociaux rennais, des professionnels, avec la participation de 5 partenaires (le comité consultatif laïcité de la Ville de Rennes, la caisse d'allocations familiales, le centre culturel Avicenne, la maison diocésaine, et la ligue de l'enseignement 35). L'objectif de cette rencontre était d'échanger sur des situations concrètes rencontrées autour de l'usage des locaux, des pratiques alimentaires, des pratiques religieuses, sur le port de signes religieux pour aboutir à l'écriture d'une prise de position pour l'Association Rennaise des Centres Sociaux sur le thème de la laïcité.

CENTRE SOCIAL LA PÉPINIÈRE



La Pépinière est un centre social, implanté à Pau (64). Il porte de nombreuses activités à destination des enfants et des adolescents (ALSH), mais aussi à destination des familles ainsi que des seniors du territoire. Sa finalité vise à accompagner les habitants du quartier dans leurs projets ou problématiques du quotidien.

Simon Allard, Sous-directeur du centre social La Pépinière.

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Notre structure a mené un travail de construction du Plan d'action interne « Faire vivre les valeurs de la République et prévenir la radicalisation » avec nos professionnels, nos administrateurs et nos bénévoles, fixant 3 niveaux d'action à mettre en œuvre : former, faire vivre le débat et renforcer l'accompagnement à la parentalité des familles. Dans ce cadre, différentes actions ont été mises en œuvre, comme des Kawaa, qui sont des temps d'échanges autour des faits religieux et des différentes pratiques religieuses ou non religieuses, des théâtres forum avec les adolescents de notre Espaces Projets Jeunes ou des formations pour l'ensemble de nos agents et nos bénévoles sur la connaissance des différentes religions et des outils pour animer des ateliers sur les fait religieux."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Je trouve l'éducation à la laïcité et aux faits religieux particulièrement importante, notamment dans des structures socio-éducatives comme la nôtre, car elle permet de favoriser une meilleure connaissance de l'altérité et favorise ainsi la bienveillance et le vivre ensemble."



De plus, nous avons poursuivi nos actions avec un projet parents et enfants portant sur la découverte des religions et de la laïcité comprenant des visites de lieux de cultes, l'organisation de temps de jeux sur ces thèmes et une sortie familiale sous forme d'un jeu de piste sur ces thèmes."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"L'éducation à la laïcité et aux faits religieux est nécessaire pour vivre ensemble. Pour promouvoir le vivre ensemble, il est nécessaire d'aller vers l'autre pour le découvrir et nous enrichir."

LE CENTRE PAROISSIAL INITIATIVES JEUNES OZANAM (CEPIJE OZANAM)

Le CEPIJE Ozanam est une structure dont le but est d'aider chacun à "donner du sens à sa vie". La Maison Ozanam est un lieu d'accueil inconditionnel pour un accompagnement et une responsabilisation des familles dans leur globalité

Nicolas Roux, Animateur.

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Les actions d'Ozanam sont fondées sur le dialogue inter-religieux, et par extension sur la laïcité."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"L'éducation à la laïcité et aux faits religieux : un effort nécessaire et urgent."



ASSOCIATIONS

CENTRE COMMUNAUTAIRE LAÏC JUIF DAVID SUSSKIND (CCLJ)

Le CCLJ, Centre Communautaire Laïc Juif David Susskind, est une structure belge qui a lancé « La haine, je dis NON! », un programme d'éducation à la citoyenneté destiné aux écoles primaires et secondaires tous réseaux confondus ainsi qu'au monde associatif en Belgique francophone.



Florence Caulier, Animatrice socio-culturelle et responsable écoles primaires et Zora Vardaj, Animatrice socio-culturelle.

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Dans le cadre de notre travail dans l'enseignement primaire autour de la thématique du « vivre ensemble », le CCLJ tente d'amener les élèves à mieux se connaître, pour que, valorisés dans leur(s) identité(s), ils aillent plus facilement à la rencontre de l'autre. A l'école, les élèves abordent peu la question de la croyance ou de la non croyance au sein de leur classe, celle-ci reste cantonnée au cours dits philosophiques. Alors que les animateurs constatent une méconnaissance du sujet mais également l'enthousiasme des élèves à parler de leurs croyances et à découvrir celles de leurs camarades, il a semblé judicieux aux membres du CCLJ d'amener la question du religieux DANS la

classe. De ces constats est né « Kroiroupa », un outil ludique qui permet à chacun de se retrouver dans la découverte des religions et de la laïcité, un jeu qui rassemble au lieu de diviser."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Nous désirions rencontrer d'autres agents de terrain avec qui partager nos expériences mutuelles et en apprendre plus sur l'enseignement des faits religieux et de la laïcité en France. Nous retiendrons l'idée que l'enseignement des faits religieux peut être un moyen pour éduquer à la laïcité."

ASSOCIATION ACORA



ACORA a pour objectif premier de former les mères arrivant en France sur la vie dans le pays et en particulier sur la laïcité pour éviter incompréhension et repli. L'association intervient dans les centres culturels et sociaux où elle propose des conférences-débats et des ateliers de réflexion.

Elizabeth Cremieu, Hafsa Loumassine et Faiza Sellam

Qu'est ce que cette journée de réflexion vous a inspiré ?

"Un grand enthousiasme en voyant rassemblées autant de personnes impliquées dans la défense et l'illustration de la laïcité et en découvrant beaucoup d'initiatives inspirantes."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"La mère est une école. Si elle est instruite, elle engendrera une belle nation." Hafez Ibrahim"

ASSOCIATION HERMENEQ



L'association Hermeneq, via un programme de conférences, offre une découverte non confessionnelle de différentes traditions religieuses, héritages philosophiques ainsi que l'histoire et les enjeux de la laïcité.

Mohamed Khenissi, fondateur de l'association Hermeneq.

Qu'est ce que cette journée de réflexion vous a inspiré ?

"La laïcité vécue, définie autrefois est très différente de sa perception d'aujourd'hui."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Plusieurs approches et interprétations de la laïcité, certes... mais un seul cadre de loi ; un seul mode d'application. Tâchons de faire de la laïcité un cadre d'épanouissement pour tous."

UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UDAF)



L'Union Départementale des Associations Familiales de Savoie (UDAF) rassemble 63 associations familiales sur le département. Elle déploie, en outre, des services de soutien et de représentation de la famille, d'accompagnement social dans le logement, d'appui à la parentalité, de protection des majeurs, dans le cadre de la protection juridique des mineurs et en insertion et accompagnement.



Mathilde Sonzogni, Présidente UDAF Savoie (73).

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Nous avons choisi de faire connaître l'action portée par ENQUÊTE auprès des différents acteurs éducatifs du département (associations familiales, centres sociaux, services jeunesse de certaines villes, Éducation nationale...). Le sujet fait peur et l'aborder autrement a permis la présence à la formation aux outils d'ENQUÊTE de plus de 50 personnes sur le département, moyen efficace pour rassurer de nombreux animateurs."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Tous nos échanges sont empreints de codes sociétaux : il est dès lors nécessaire d'être ouvert aux différentes cultures pour communiquer simplement (sans impairs majeurs)."

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL (F.F.F)



La F.F.F. développe, depuis 2006 un programme citoyen, baptisé « FOOTBALLEURS CITOYENS » depuis peu, et qui vise à protéger ses licenciés et veiller à leur épanouissement au sein des clubs.

Matthieu Robert, Chef de projet actions citoyennes et sociales.

Quelles sont les actions mises en place par votre structure dans le cadre de l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"En s'appuyant notamment sur le Programme Éducatif Fédéral (outil pédagogique à destination de 6 000 clubs de jeunes), la F.F.F. veille à défendre le « vivre-ensemble », la joie de jouer, sans aucune forme de discrimination. Pour renforcer cette action, la F.F.F. souhaite s'appuyer sur des experts pour évoquer notamment la gestion des faits religieux dans un vestiaire, à l'instar des ateliers-débats que l'association ENQUÊTE réalise dans les centres de formations FFF à l'initiative du Fondation."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"L'apprentissage du « vivre-ensemble », qui devient le « jouer ensemble » sur les terrains, passe par une connaissance et une acceptation de l'autre, le tout au service d'un projet collectif, celui du club."



ANIMATEURS ENQUÊTE

ENQUÊTE

Dans ses actions, l'association ENQUÊTE anime des ateliers dans les cadres péri- et extrascolaire pour présenter la diversité des religions et des convictions présentes dans l'environnement proche de l'enfant, ainsi que le cadre de la laïcité, par le biais de formats ludiques. Nos animateurs sont présents dans les écoles primaires, les centres sociaux et plusieurs autres structures telles que le PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), les centres de formation FFF (Fédération Française de Football). Des ateliers dédiés sont présentés à chacun des publics, des plus jeunes avec les ateliers "Les petits enquêteurs de la laïcité", aux plus grands avec les "ateliers-débats sur la laïcité et les faits religieux".



Sophie Gouriou,
Animatrice ENQUÊTE depuis 2 ans et étudiante en philosophie.

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Ce qui m'a motivé, ce sont mes convictions et mon expérience personnelle : il y a chez les enfants un désir de savoir, une curiosité pour les faits religieux, mais un manque de lieu, pour beaucoup d'entre eux, pour se questionner avec d'autres."



Pierre Lachène,
Animateur ENQUÊTE depuis 1 an et éducateur spécialisé.

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"J'ai été motivé par l'envie de partager et de transmettre des valeurs de tolérance et la volonté d'acquérir une expérience d'animation sur ces questions spécifiques."



Marc Lobit, Animateur ENQUÊTE depuis 1 an, étudiant en archivistique et service civique à l'Institut des hautes études du monde religieux.

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Sauver la saveur (cf. Jade de François Garagnon). En bref, permettre aux jeunes de s'émerveiller du monde et de le recréer."

PARTICIPANTS



Anne-Cécile Aria, Documentaliste en
centre de documentation et d'information.

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"L'éducation à la laïcité et aux faits religieux nous invite à distinguer les notions telles que croire et savoir. Le cadre laïque exige de l'école qu'elle demeure un espace neutre où l'enseignant ne prend jamais parti sur une vision du monde. Ce qui relève de la religion est en dehors de l'école. En revanche l'école s'intéresse aux faits religieux et apporte des connaissances sur les différentes religions."

Que vous a inspiré la journée de réflexion du 9 juin ?

"Bien souvent, nous jugeons l'Autre sans le connaître alors qu'il suffirait d'accepter que l'Autre a beaucoup à nous apprendre pour constater qu'il est un autre moi-même."



Aïda Bougon, Membre de l'équipe académique laïcité et faits religieux, chargée de mission "prévention de la radicalisation", rectorat de Paris.

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"C'est essentiel dans l'éducatif au quotidien avec nos jeunes. Pour mon équipe et moi, il est primordial de partager et de transmettre les valeurs de la République pour une meilleure cohésion. Toutes les problématiques de vivre-ensemble sont liées à la laïcité qui est le principe fondateur de l'école républicaine."

Que vous a inspiré la journée de réflexion du 9 juin ?

"Les échanges de cette journée ont été très riches entre les participants. J'ai pu constater l'importance de l'interprofessionnel et de l'interculture, en particulier avec les partenaires que nous n'avons pas souvent l'occasion de croiser, notamment nos collègues de Belgique."



Camille Delaitre, Éducatrice Spécialisée,
Association Canal Saint-Denis

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Ayant repris cette année un master à l'EPHE/IESR en sciences des religions et sociétés, je m'intéresse vivement aux questions liées à la laïcité et aux faits religieux."

Que vous a inspiré la journée de réflexion du 9 juin ?

"Cette journée organisée par l'Association ENQUÊTE m'a permis de rencontrer de nombreux professionnels et d'échanger ensemble sur ces questions. La rencontre et la mise en réflexion de ces problématiques montrent l'intérêt et la richesse que chacun peut apporter sur ces sujets. Cela constitue un événement intéressant notamment par la mutualisation des connaissances et des expériences de terrain. Ce fut ma première participation à une telle journée, et je suis tout à fait intéressée pour poursuivre sur ce chemin."



Louise Gamichon,
Directrice de publication LaiCités.info

Que vous a inspiré la journée de réflexion du 9 juin ?

"Je retiens vraiment des moments forts de cette journée. Particulièrement la volonté de faire un état des lieux de ces questions afin de voir comment faire avancer les choses. C'est très encourageant, surtout quand ces réflexions sont liées aux initiatives de terrain."

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"La lettre LaiCités.info chasse les initiatives et les projets concrets sur les thèmes de la laïcité et des faits religieux en s'intéressant particulièrement aux problématiques de terrain. La lettre se devait d'être présente à la journée de réflexion du 9 juin afin de faire remonter les rencontres des ateliers et de la conférence."



Mabrouck Rachedi, écrivain.

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"C'est un intérêt double, à la fois intellectuellement, pour ce que la laïcité et les faits religieux posent comme questions à et sur notre société, et pratiquement, pour les ateliers d'écriture que j'enseigne, où ces questions se font jour plus ou moins directement."

Que vous a inspiré la journée de réflexion du 9 juin ?

"Je n'ai assisté qu'à une partie des comptes-rendus, à l'exposé d'une intervenante et au débat. Par la qualité et la diversité des intervenants, cela a contribué à me donner des éléments de réflexion supplémentaires sur la laïcité et les faits religieux, grâce à des cas pratiques, des rappels historiques, une perspective sur les différentes façons de les enseigner dans le monde et les points de friction qui peuvent exister. J'ai eu l'impression d'en ressortir non pas avec plus de réponses mais avec de meilleures questions."



Nicolas Guillou

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

"Je crois qu'il est aujourd'hui indispensable pour tous de non seulement avoir un minimum de culture générale sur les religions mais aussi de développer une intelligence dans la relation aux autres, dans le cadre de la laïcité."

Que vous a inspiré la journée de réflexion du 9 juin ?

"Les échanges durant la journée d'étude ont été fructueux et m'ont donné envie d'explorer les possibilités d'enseigner les faits religieux dans différentes structures."



Laetitia Veyron, psychologue.

Quel est votre intérêt pour l'éducation à la laïcité et aux faits religieux ?

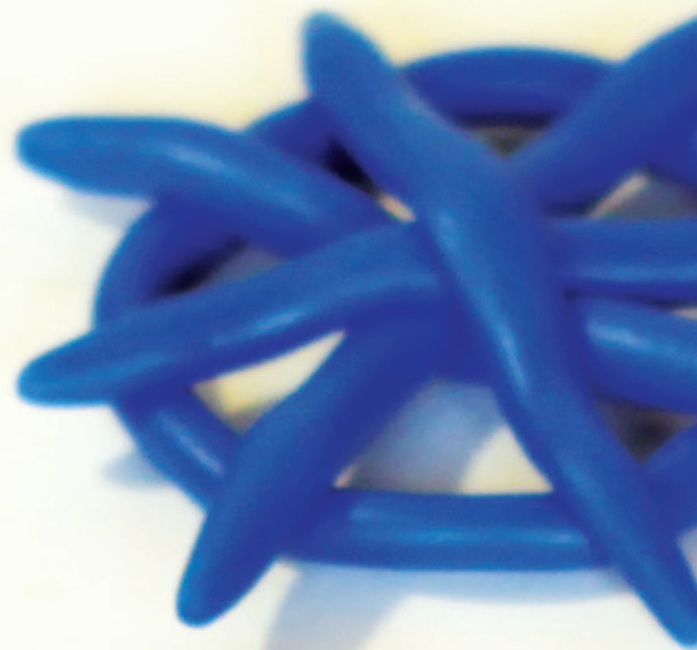
"Psychologue en analyse des pratiques professionnelles dans les domaines médico-éducatif et social, je constate une forte demande des équipes de terrain pour une meilleure compréhension de la laïcité et des faits religieux, afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires."

Que vous a inspiré la journée de réflexion du 9 juin ?

"J'ai apprécié l'engagement et l'ouverture de l'association au dialogue et à la collaboration entre différents partenaires. L'enjeu pour les jeunes de demain est d'apprendre à discerner et l'association ENQUÊTE offre une voie royale ; transformer les crispations émotionnelles en compétences cognitives."

Journée organisée avec le soutien du





ENQUÊTE

20 rue du Terrage, 75010 Paris
contact@enquete.asso.fr
www.enquete.asso.fr

